



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies pour le
développement,
du Fonds des Nations Unies pour la
population et du Bureau des
Nations Unies pour les services d'appui
aux projets**

Distr. générale
5 juillet 2021

Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2021
30 août–2 septembre 2021, New York
Point 8 de l'ordre du jour provisoire
**FNUAP – Dialogue structuré en matière
de financement**

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

Rapport sur le dialogue structuré en matière de financement 2020-2021

Résumé

Le présent rapport fait suite à la résolution 75/233 de l'Assemblée générale visant à améliorer davantage le fonctionnement et l'efficacité des dialogues structurés en matière de financement des résultats de développement fixés dans les plans stratégiques, notamment par la mise en œuvre des engagements du pacte de financement.

Les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement reposent sur la résolution 72/279 de l'Assemblée générale relative au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et sont conduits en vertu de la proposition faite par le FNUAP au Conseil d'administration au sujet des dialogues structurés en matière de financement (DP/FPA/2018/10/Add.1), dans le cadre du financement et de la collaboration à l'échelle de l'ensemble du système, comme énoncé dans le pacte de financement des Nations Unies adopté en mai 2019 au cours du débat du Conseil économique et social des Nations Unies consacré aux activités opérationnelles de développement (A/74/73/Add.1).

Conformément aux décisions du Conseil d'administration à ce sujet, ce rapport a été modifié afin d'améliorer son format, son contenu et sa dimension analytique, enrichi d'un compte rendu de la mise en œuvre annuelle des engagements propres à chaque entité et des contributions au pacte de financement.



Conformément au Plan stratégique du FNUAP pour 2018–2021 et à la stratégie de mobilisation de ressources du Fonds (DP/FPA/2015/11), ce rapport offre un aperçu des tendances en matière de ressources, de la situation actuelle et des perspectives de financement du Fonds, en tenant compte des ressources de base comme des ressources diverses, et du changement de l’approche de financement. Il prend en considération les difficultés supplémentaires créées par la pandémie de COVID-19 ainsi que les enseignements tirés de la lutte contre celle-ci, et présente les mesures prises jusqu’à présent pour répondre à cette crise ainsi que des perspectives d’avenir.

Le rapport s’achève sur des éléments de décision.

Table des matières

I.	Introduction	5
II.	Le pacte de financement des Nations Unies	5
A.	Contexte	5
B.	Progrès réalisés dans le cadre du pacte de financement en 2020-2021	6
C.	Perspectives	8
III.	Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement	8
A.	Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement : visées, objectifs et progrès réalisés en 2020-2021 8	
B.	Collaboration interorganisations dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement	10
IV.	Situation financière générale	11
A.	Architecture de financement du FNUAP	11
B.	Situation financière par instrument de financement	12
C.	Allocation des ressources	16
V.	Ressources de base	19
A.	L'importance des ressources de base	19
B.	Contributeurs aux ressources de base du FNUAP et nécessité pour le Fonds d'élargir sa base de donateurs	21
C.	Contributions pluriannuelles aux ressources de base	24
D.	L'importance du paiement rapide des contributions	25
VI.	Financements et instruments consacrés aux ressources diverses	26
A.	Situation globale et principaux contributeurs	26
B.	Fonds thématiques du FNUAP	27
C.	Fonds de financement commun et programmes conjoints des Nations Unies	29
D.	Gouvernements des pays de programme et institutions financières internationales	30
E.	Commission européenne	32
F.	Préparation aux situations d'urgence et interventions humanitaires	32
G.	Secteur privé et autres partenariats stratégiques	33
H.	Coopération Sud-Sud et triangulaire	35
VII.	Considérations stratégiques et prospectives	35
A.	Perspectives pour 2021 et au-delà	35
B.	Gestion des risques, de la volatilité et de l'incertitude	36
C.	Évaluation du coût des trois résultats transformateurs du FNUAP et dossiers d'investissement	37
D.	Amélioration des prévisions, des rapports et de la visibilité sur les revenus	38
E.	Efficacité et transparence	38
VIII.	Conclusion	39
IX.	Éléments de décision	39

ANNEXES

Annexe 1. Pacte de financement : rapports propres au FNUAP pour 2020

Annexe 2. Architecture de financement du FNUAP pour 2021

Les annexes sont disponibles sur le [site Internet du Conseil d'administration du FNUAP](#).

I. Introduction

1. Le présent rapport fait suite à la résolution 75/233 de l'Assemblée générale visant à améliorer davantage encore le fonctionnement et l'efficacité des dialogues structurés en matière de financement des résultats de développement fixés dans les plans stratégiques, notamment à travers la mise en œuvre des engagements du pacte de financement des Nations Unies.
2. Éclairés par la résolution 72/279 de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement sont conduits en vertu de la proposition soumise au Conseil d'administration au sujet de ces derniers (DP/FPA/2018/10/Add.1) et dans le cadre du financement et de la collaboration à l'échelle de l'ensemble du système, tel qu'énoncé dans le pacte de financement des Nations Unies adopté en mai 2019 au cours du débat du Conseil économique et social des Nations Unies consacré aux activités opérationnelles de développement (A/74/73/A/74/73/Add.1).
3. Conformément au Plan stratégique du FNUAP pour 2018–2021 et à la stratégie de mobilisation de ressources du Fonds, ce rapport offre un aperçu des tendances en matière de ressources, de la situation actuelle et des perspectives de financement, en tenant compte des ressources de base comme des ressources diverses.
4. En raison de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences socio-économiques à l'échelle mondiale, le FNUAP a dû redoubler d'efforts pour accomplir les progrès encore nécessaires à la réalisation des trois résultats transformateurs en faveur des objectifs de développement durable (ODD). Ce rapport précise les enseignements tirés de la crise et souligne la nécessité de financements souples, communs, de qualité et conjoints pour surmonter les obstacles supplémentaires liés à la pandémie.
5. Malgré ces difficultés, alors que la communauté internationale commémore le 25^e anniversaire du Programme d'action de Pékin et progresse dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Décennie d'action, le FNUAP est déterminé à accélérer les progrès vers la réalisation de ses trois résultats transformateurs. C'est dans cette optique qu'est élaboré le nouveau Plan stratégique pour 2022-2025 : Le FNUAP montre la voie pour faire progresser l'équité, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, des filles et des jeunes, la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs, et pour accélérer la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), en s'appuyant sur l'élan généré par le 25^e anniversaire de la CIPD (CIPD25).
6. Le FNUAP continuera d'ajuster son approche en matière de financement et de mobilisation des ressources dans le cadre général d'un système des Nations Unies pour le développement réformé et du pacte de financement.
7. Le FNUAP continuera également à solliciter un engagement actif et des recommandations dans le cadre du dialogue avec les États membres et tous les partenaires concernés, notamment par le biais des dialogues structurés sur le financement, afin de mobiliser des ressources et des partenariats adéquats pour soutenir les résultats transformateurs, dans le cadre général d'un système de développement des Nations Unies réformé, et enfin, de tenir la promesse faite aux femmes, aux filles et aux jeunes du monde entier.

II. Le pacte de financement des Nations Unies

A. Contexte

8. Le pacte de financement des Nations Unies a été élaboré face à la nécessité de transformer considérablement les pratiques de financement pour réaliser le Programme 2030, et de placer les Nations Unies au cœur des efforts de résolution des problèmes mondiaux que les ODD cherchent à éliminer¹.
9. Le pacte de financement a pour objectif principal d'améliorer la quantité et la qualité des financements. Même si cet impératif concerne aussi bien les ressources de base que les autres ressources employées dans le cadre des activités de développement des Nations Unies, le pacte de financement accorde une importance particulière aux premières, indispensables à l'obtention de résultats. Il souligne que ces ressources de base souples jouent un rôle essentiel dans la capacité du système de développement des Nations Unies à mettre en

¹ <https://undocs.org/fr/A/74/73/Add.1>

place les solutions de développement transversales et globales nécessaires à l'accomplissement du Programme 2030 et qu'elles permettent de rompre les cloisonnements entre les interventions liées aux différents ODD.

Principaux paramètres du pacte de financement des Nations Unies

Système des Nations Unies

- Meilleure présentation des exigences de financement aux niveaux mondial et national ;
- Renforcement des dialogues en matière de financement au sein de chaque organisation ;
- Un plaidoyer solide en faveur des ressources de base ;
- Meilleure utilisation et meilleure gestion des fonds communs et thématiques ;
- Transparence accrue concernant l'utilisation des ressources ;
- Visibilité et communication des résultats.

États membres

- Amener les ressources de base à une proportion d'au moins 30 % du financement total ;
- Augmenter la part des contributions pluriannuelles ;
- Doubler les niveaux de ressources canalisées à travers les fonds communs interorganisations liés au développement et les fonds thématiques d'une seule organisation.

10. La stratégie de mobilisation des ressources du FNUAP, son architecture de financement conçue pour soutenir l'exécution du Plan stratégique 2018-2021 et ses dialogues structurés en matière de financement sont conformes aux paramètres et aux engagements inscrits dans le pacte de financement des Nations Unies et dans l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies de 2020. Le FNUAP entend continuer de montrer l'exemple en faveur de l'application des réformes des Nations Unies, notamment en contribuant à la mise en œuvre de ces paramètres et en déclarant systématiquement ses progrès.

B. Progrès réalisés dans le cadre du pacte de financement en 2020-2021

11. Deux ans après le début de la mise en œuvre du pacte de financement, le tableau général est mitigé : le rapport du Secrétaire général sur le financement du système des Nations Unies pour le développement (publié en mai 2021) fait état de signes positifs de progrès, mais aussi de défis importants. Dans l'ensemble, le rapport souligne des progrès pour 50 % des engagements des États membres et 73 % des engagements du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUD).

12. Le pacte est plus nécessaire que jamais, d'autant plus dans le contexte de la crise sanitaire et économique qui a frappé de manière disproportionnée ceux qui ont le plus besoin de l'aide multilatérale. Le pacte commence à porter ses fruits aux niveaux mondial et national, en particulier en ce qui concerne le nombre et l'efficacité des mécanismes de financement commun au niveau national. Toutefois, les progrès sont lents concernant le financement prévisible des plans stratégiques et des cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable ; les instruments communs et à l'échelle du système continuent d'être sous-financés, notamment le Fonds conjoint pour les ODD (actuellement à 15 % de l'objectif pour 2020), le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix et les fonds à vocation spéciale tels que le Fonds d'affectation spéciale pour les nouveaux coordonnateurs résidents. Des progrès lents sont perceptibles en ce qui concerne la diversification des sources de financement du système des Nations Unies pour le développement et la dépendance excessive à l'égard d'un petit nombre de contributeurs.

13. Du point de vue de son organisation, le FNUAP est globalement sur la bonne voie pour ce qui est de tous les engagements spécifiques aux entités des Nations Unies ; dans certains cas, le Fonds a dépassé les objectifs fixés à l'échelle du système des Nations Unies. Les progrès accomplis par le FNUAP en faveur de la réalisation des engagements inscrits dans le pacte de financement sont détaillés à l'annexe 1. À la demande de son Conseil d'administration, le FNUAP, en partenariat avec le PNUD, l'UNICEF et ONU-Femmes, a travaillé à l'harmonisation des rapports annuels, en y incorporant des étapes lorsque nécessaire, des exemples nationaux, ainsi que des explications prévisionnelles.

14. La trajectoire de la performance du FNUAP après trois ans de mise en œuvre est très positive : tous les indicateurs du pacte de financement spécifiques au FNUAP atteignent les objectifs fixés, y compris en ce qui concerne le ratio ressources de base/ressources diverses, qui est passé sous la barre des 30 % (27 % en 2019) mais a dépassé le seuil en 2020, avec 33 %. La seule exception concerne le nombre de contributeurs aux ressources de base, qui a continué à diminuer au cours des dernières années.

15. La pandémie de COVID-19 nous rappelle le rôle essentiel du multilatéralisme dans notre monde fait d'interdépendances : c'est à la fois le meilleur tremplin pour les mesures immédiates et la meilleure défense contre les menaces mondiales à venir. Accorder au système des Nations Unies pour le développement un financement suffisant pour surmonter ces difficultés lui permet de déployer tout son potentiel. Le pacte de financement a pour but l'obtention de financements flexibles, qui favorisent l'impartialité, la réactivité, ainsi que la meilleure utilisation et la meilleure harmonisation possible des ressources. Alors que nous sommes confrontés à des enjeux socioéconomiques sans précédent, il est plus important que jamais d'atteindre ces objectifs.

Fonds d'intervention et de relèvement COVID-19

Dans le cadre de la riposte mondiale des Nations Unies face à la COVID-19, les fonds communs interorganisations ont démontré leur valeur ajoutée unique en soutenant les ripostes conjointes et rapides du système des Nations Unies sur le terrain. Compte tenu de leur souplesse inhérente, les instruments mondiaux de financement commun existants, tels que le Fonds conjoint pour les ODD et le Fonds pour la consolidation de la paix, ont été en mesure de modifier rapidement leurs activités et de reprogrammer leurs ressources.

En outre, un instrument spécifique a été lancé pour aider les pays de programme à faible revenu et à revenu intermédiaire à surmonter les crises de santé et de développement causées par la pandémie de COVID-19. Le Fonds d'intervention et de relèvement COVID-19 a permis de réunir l'expertise et les capacités de mise en œuvre des entités des Nations Unies, d'exploiter les ressources des secteurs public et privé et d'offrir des approches « pangouvernementales » et « sociétales » afin de pallier les plans de préparation et de riposte des pays et de préserver les progrès vers la réalisation des ODD. À la fin de 2020, le Fonds d'intervention et de relèvement COVID-19 avait débloqué 65 millions de dollars pour 75 projets répartis dans 61 pays.

16. Il est important de noter l'absence d'une définition communément admise des « activités conjointes », qui englobe toute la gamme des activités relevant de ce terme générique, ce qui empêche la production et le partage de données cohérentes et comparables au sein du système des Nations Unies. À cet égard, le FNUAP s'est joint au Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies (BCAD), au PNUD, à l'UNICEF et à ONU-Femmes pour initier des efforts à l'échelle du système afin de discuter et de convenir d'une définition qui reprend plus systématiquement les activités conjointes, notamment pour renforcer la cohérence et la coordination du système des Nations Unies en vue d'atteindre des résultats communs.

Effets du pacte de financement au niveau des pays

Dans plusieurs pays, les coordinateurs résidents ont joué un rôle clé dans la mobilisation des ressources pour la programmation conjointe au niveau national et ont permis une utilisation plus efficace des ressources du programme grâce à une coordination accrue.

Au Rwanda par exemple, les réformes du système des Nations Unies pour le développement ont permis de renforcer la contribution du FNUAP en tant que partenaire clé du développement, en rassemblant diverses entités pour contribuer à de multiples ODD et accéder à des financements communs afin de

mettre en œuvre des programmes conjoints. Le FNUAP a dirigé l'élaboration d'un programme commun avec le PNUD, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui contribue à de multiples ODD dans le cadre du Fonds conjoint pour les ODD, intitulé « Mille postes de santé au pays des mille collines : Promouvoir la couverture sanitaire universelle en catalysant les investissements dans des soins de santé primaires financièrement et écologiquement durables ».

En s'engageant activement dans la mise en œuvre du cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en Macédoine du Nord, le FNUAP participe à trois des quatre programmes conjoints financés par des fonds d'affectation spéciale multipartenaires des Nations Unies (COVID-19, migration, partenariat des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées).

C. Perspectives

17. Le FNUAP s'attend à ce que le pacte de financement continue à alimenter un « cercle vertueux » de confiance et de partenariats, étant donné son objectif premier de favoriser le caractère prévisible et la stabilité des ressources. Le FNUAP s'engage à faire son possible en faveur de plus de transparence, de collaboration, d'efficacité et de reconnaissance, afin que les gouvernements et le grand public investissent à leur tour dans le système multilatéral en général et dans le FNUAP en particulier.

18. Le nouveau Plan stratégique pour 2022-2025 offre l'occasion de dynamiser le pacte de financement, notamment en ce qui concerne le renforcement de la coopération pour les résultats au niveau national, la diversification des partenariats et des sources de financement.

Le pouvoir du partenariat

« Le FNUAP et ses partenaires universitaires estiment qu'il faudra un investissement d'environ 26,4 milliards de dollars par an jusqu'en 2030 pour atteindre les « trois zéros ». Ce montant dépasse de loin les investissements actuels. Concrètement, ces ressources risquent d'être encore plus difficiles à réunir alors que les pays luttent contre les retombées économiques de la COVID-19. Pour atteindre nos résultats transformateurs, il est donc nécessaire d'adopter une nouvelle approche de financement.

C'est la raison pour laquelle il est essentiel que le partenariat fasse partie intégrante de l'équation. Cela suppose de s'appuyer sur nos relations avec les gouvernements et les institutions financières internationales pour aider les pays à débloquer et à mettre en œuvre les financements nécessaires. »

D' Natalia Kanem – première session ordinaire de 2021.

III. Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement

A. Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement : visées, objectifs et progrès réalisés en 2020-2021

19. Les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement visent à constituer durablement une coalition de donateurs plus diversifiée et à garantir des financements prévisibles et suffisants pour les trois cycles du Plan stratégique, afin de réaliser l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux droits en matière de reproduction d'ici à 2030. Outre les engagements à l'échelle du système, propres à chaque organisme et inscrits dans le pacte de financement, le FNUAP s'efforce d'atteindre des objectifs plus spécifiques dans le cadre de ses dialogues structurés en matière de financement : il veille ainsi à garder un niveau d'ambition élevé et à maintenir son engagement aux côtés des États membres².

² <https://www.unfpa.org/structured-funding-dialogues>

Dialogues structurés du FNUAP en matière de financement

Objectifs

- Maintenir ou dépasser le financement plancher de 350 millions de dollars de ressources de base pour l'ensemble du cycle du Plan stratégique 2018-2021 ;
- Multiplier le nombre de contributeurs aux ressources de base ;³
- Multiplier le nombre de donateurs s'engageant à verser des contributions pluriannuelles et procédant à des paiements anticipés ;
- Augmenter la proportion des contributions aux ressources de base versées par d'autres donateurs que les pays de programme du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ;⁴
- Favoriser la mise en œuvre de l'architecture de financement du FNUAP.

Axes principaux

- Besoins, lacunes et prévisions en matière de financement ;
- Informations financières rigoureuses et actualisées ;
- Aligner les ressources sur les besoins programmatiques, à partir d'une analyse solide ;
- Démontrer et donner de la visibilité aux résultats obtenus ainsi qu'aux donateurs et partenaires ;
- Collaboration et enrichissement mutuel avec les autres fonds et programmes des Nations Unies

20. Les dialogues structurés en matière de financement permettent aux États membres d'acquérir une meilleure compréhension de la situation financière du FNUAP à différentes périodes de l'année, d'échanger au sujet de solutions pour mieux lier les résultats aux ressources et de discuter des progrès relatifs aux instruments qui sont au cœur de l'architecture de financement du FNUAP, dans le cadre plus large du pacte de financement des Nations Unies⁵.

Tableau 1.

État et progrès des dialogues structurés en matière de financement pour la période 2018-2021

Objectifs et cibles des dialogues structurés en matière de financement	2018	2019	2020	2021
Régularité et qualité des dialogues structurés en matière de financement	3 sessions informelles 1 session formelle	3 sessions informelles 1 session formelle 1 session commune	2 sessions informelles 1 session commune 1 session formelle	1 session commune 1 session informelle (prévue en août 2021) 1 session formelle (prévue en septembre 2021)

³ L'objectif ultime est de 150 donateurs. Pour 2021, l'objectif annuel a été fixé à 110.

⁴ L'objectif est de passer à 10 %, contre 1,5 % actuellement.

⁵ L'ensemble des documents et supports sur les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement sont disponibles (en anglais uniquement) sur une page dédiée, à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/structured-funding-dialogues>.

Au moins 350 millions de dollars de ressources de base	379 millions de dollars	373 millions de dollars	417 millions de dollars	406 millions de dollars (estimation au 1 ^{er} mai 2021)
Multiplier le nombre de contributeurs aux ressources de base (Objectif : 150)	108 pays	106 pays	96 pays	47 pays (estimation au 1 ^{er} juin 2021)
Augmentation du nombre de contributions pluriannuelles aux ressources de base	34 pays	35 pays	33 pays	N/A
Proportion de contributions aux ressources de base versées par d'autres contributeurs que les pays du CAD de l'OCDE et les pays de programme (Objectif : 10 %)	1,20 %	1,10 %	1,10 %	N/A
<i>Remarque : Les objectifs atteints sont notés en vert, ceux non atteints en rouge.</i>				

B. Collaboration interorganisations dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement

21. Au cours des deux dernières années, le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes ont intensifié leur collaboration autour des dialogues en matière de financement. Sous la direction du FNUAP, un groupe de travail informel interorganisations sur les dialogues structurés en matière de financement a été créé, lequel avait pour objectif la coordination, l'harmonisation et l'alignement interorganisations sur les questions de financement, conformément au pacte de financement. Le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes souscrivent sans réserve aux principes du pacte de financement, respectent ses paramètres et s'engagent à le mettre en œuvre dans un esprit de collaboration mutuelle avec les États membres et le système des Nations Unies. Les conseils d'administration ayant demandé de poursuivre l'amélioration de la qualité des dialogues structurés, ainsi que du format et du contenu des rapports, les quatre organismes ont entrepris de mieux détailler les résultats, d'améliorer les liens entre la mise en œuvre du Plan stratégique et les ressources ainsi que leur analyse, et de mieux harmoniser leurs rapports relatifs aux dialogues structurés en matière de financement.

22. Des dialogues structurés et communs en matière de financement, regroupant les membres des quatre conseils d'administration, ont eu lieu en 2020 et en 2021. En janvier 2020, [une réunion d'information commune](#) s'est tenue en vue de discuter des possibilités d'amélioration du format, du contenu et de la fréquence des dialogues structurés en matière de financement. En outre, les quatre organismes ont présenté des considérations relatives au financement commun, destinées à renforcer la compréhension et l'harmonisation de ces dialogues. En mai 2021, conformément aux décisions des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes adoptées en septembre 2020, une [analyse conjointe](#) a été présentée à tous les membres et observateurs du Conseil d'administration sur la manière dont les agences prévoient d'atténuer les effets des diminutions potentielles de l'aide publique au développement mondiale. Ce document présente

également des recommandations aux États membres, notamment celle de faire correspondre les montants des contributions aux budgets approuvés par le Conseil d'administration, afin de permettre aux fonds et programmes des Nations Unies de faire face aux demandes supplémentaires liées à la pandémie de COVID-19, celle d'indiquer les montants des contributions prévues, notamment en cas de diminution ou de réduction des programmes, et celle d'effectuer les paiements des engagements financiers le plus tôt possible dans l'année. Cette approche et les recommandations conjointes devraient avoir plus d'impact, notamment dans des domaines cruciaux tels que la qualité des revenus, les lacunes en matière de financement des ressources de base, le financement thématique et les engagements de financement pluriannuel.

IV. Situation financière générale

23. Malgré le ralentissement économique mondial et l'incertitude provoqués par la pandémie, le FNUAP a maintenu une stabilité en matière de ressources, la collecte de fonds pour les ressources de base et diverses ayant dépassé les objectifs. Il s'agit d'un signe clair de la solidarité internationale et de la confiance des donateurs dans la capacité du FNUAP à s'adapter et à remplir sa mission dans des circonstances complexes.

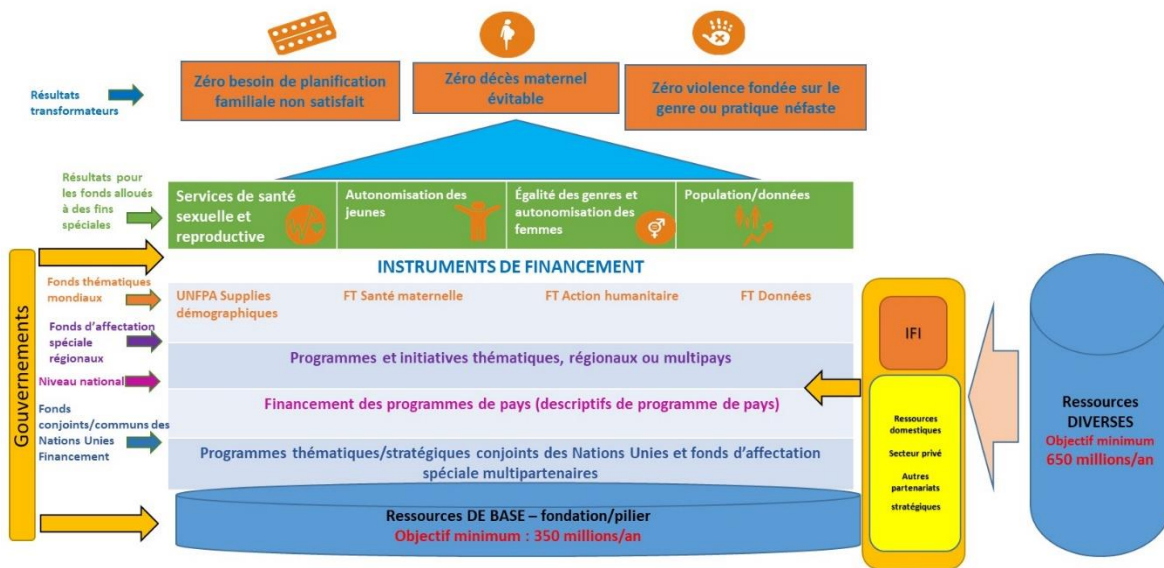
A. Architecture de financement du FNUAP

24. Le FNUAP est financé volontairement par des donateurs publics (gouvernements), des donateurs privés (secteur privé, fondations, dons individuels, entre autres), et d'autres sources internationales, telles que les institutions financières internationales (annexe 2). L'architecture de financement du FNUAP repose sur les instruments de financement suivants :

- (a) Ressources de base (ou ressources ordinaires). Il s'agit de fonds non affectés utilisés à la discrétion du FNUAP sous la direction de son Conseil d'administration : ce type de financement de qualité constitue le fondement des opérations du Fonds ;
- (b) Ressources diverses (cofinancement ou autres). Ces ressources regroupent les types de financement suivants :
 - (i) Fonds thématiques ;
 - (ii) Fonds communs et transferts interorganisations des Nations Unies ;
 - (iii) Autres fonds affectés (au niveau régional ou national, ou à des projets).

Graphique 1.

Architecture de financement du FNUAP pour 2021



25. Pour lutter contre la pandémie de COVID-19, le FNUAP continue de tirer parti du support que représente son architecture de financement existante afin de garantir des interventions continues pour faire face à l'évolution des besoins. Dans ce cadre, il a notamment modifié l'affectation des ressources de base et mobilisé ses fonds thématiques et ses autres instruments de financement en faveur d'une « riposte à l'échelle de l'organisation ». Environ 11 % (94,8 millions de dollars) des recettes de cofinancement du FNUAP en 2020 ont été consacrées à la riposte à la pandémie de COVID-19, tandis qu'environ 50 millions de dollars de ressources de base ont été réaffectés pour répondre à des besoins modifiés du fait de la pandémie de COVID-19.

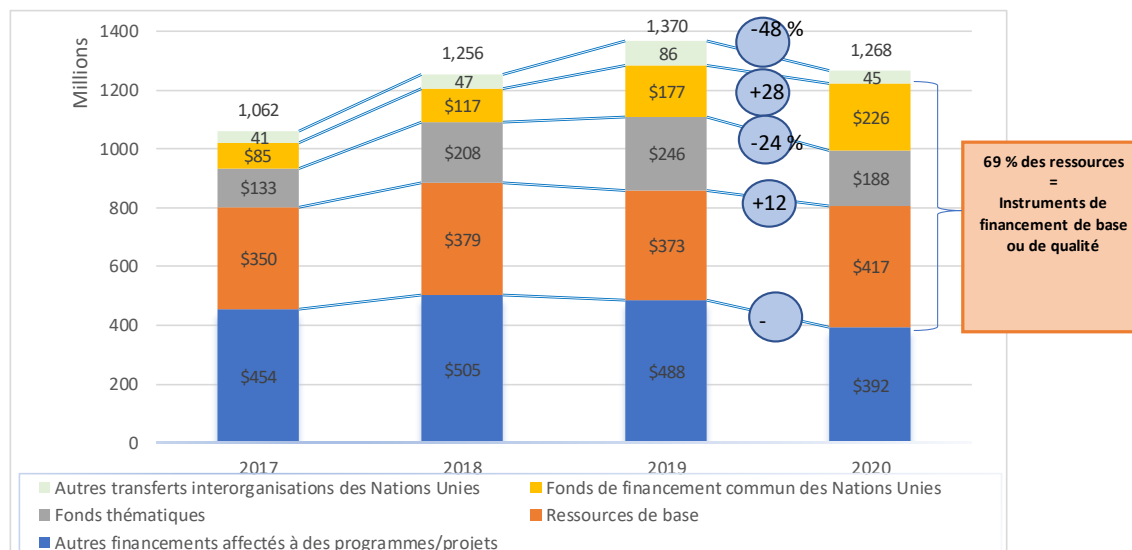
B. Situation financière par instrument de financement

26. L'évolution et la part relative de chaque instrument de financement depuis 2017 sont présentées en détail dans le graphique 2 ci-dessous.

Graphique 2.

Évolution et part relative des instruments de financement du FNUAP

(En millions de dollars)



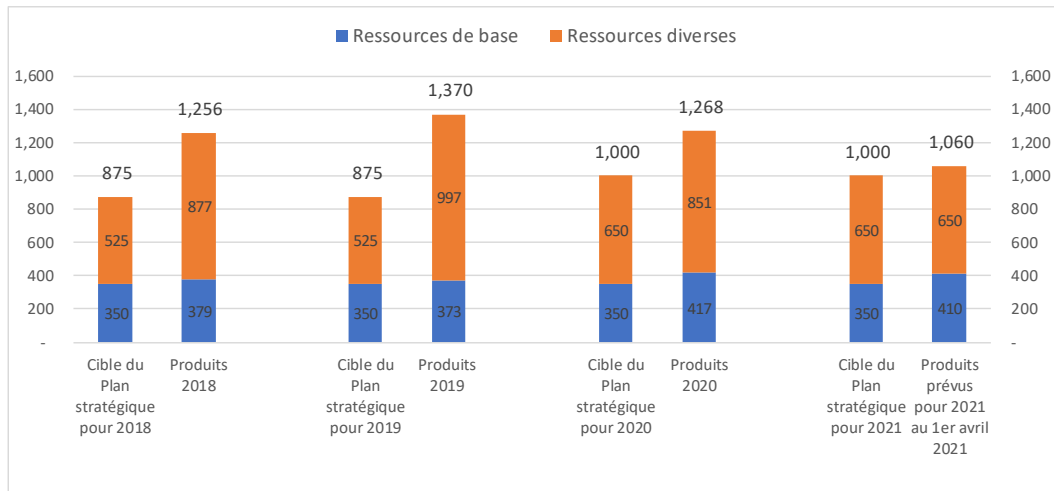
27. L'augmentation de la part des contributions aux ressources diverses a accru le déséquilibre à long terme entre ce type de ressources et les ressources de base ; néanmoins, le FNUAP a constaté en 2020 une évolution positive vers des affectations moins restrictives et des modalités favorisant l'agilité, la cohérence et les actions communes. Tandis que le FNUAP continue de plaider en faveur d'un financement de base et de qualité, le financement de base a augmenté de 12 % et le financement commun de 28 % en 2020, tandis que les fonds largement affectés ont continué à diminuer pour la deuxième année consécutive. En 2020, le FNUAP a également continué à encourager le financement direct des programmes nationaux, car celui-ci apporte de multiples avantages supplémentaires au niveau national.

28. Comme indiqué dans le graphique 3, on estime que 3 750 millions de dollars, dont 1 400 millions de dollars de ressources de base et 2 350 millions de dollars de ressources diverses, seront nécessaires pour réaliser les résultats définis dans le Plan stratégique 2018-2021 du FNUAP. Le FNUAP continue de reposer sur une base financière solide et dispose de ressources suffisantes pour atteindre ou dépasser la plupart de ses objectifs en matière de ressources et de produits⁶. Avec un total de 1,268 milliard de dollars, les recettes pour 2020 restent solides malgré les difficultés de financement liées à la pandémie de COVID-19. Cette situation relativement positive doit néanmoins être relativisée. En tant qu'institution financée sur la base du volontariat, les objectifs de revenus du FNUAP sont fixés en fonction des ressources que l'on estime pouvoir collecter au cours de la période, ce qui implique une approche prudente de la planification du budget et des résultats. Par conséquent, selon une analyse des scénarios de financement soigneusement menée, à moins d'un choc majeur, les objectifs de revenus devraient être atteints ou dépassés. Cela ne signifie pas que les besoins de financement pour atteindre les « trois zéros » sont satisfaits. Comme il a été souligné à plusieurs reprises, le FNUAP et ses partenaires universitaires estiment qu'il faudra un investissement d'environ 26,4 milliards de dollars par an jusqu'en 2030 pour atteindre les « trois zéros ».

Graphique 3. Cibles du Plan stratégique pour 2018-2021 comparées aux produits réels enregistrés en 2020 et aux prévisions pour 2021

(En millions de dollars)

⁶Pour plus de détails sur les résultats obtenus en 2020, veuillez consulter le rapport annuel de la Directrice exécutive sur la mise en œuvre du Plan stratégique, 2018-2021 (DP/FPA/2021/4 (partie I)).



29. L'évolution de la situation de financement du FNUAP en 2020 peut être qualifiée de relativement positive, malgré une détérioration globale de la situation dans presque tous les pays du monde. Les revenus de base du financement global du FNUAP ont augmenté au cours de l'année, ce qui est en soi une grande réussite si l'on considère le « potentiel des ressources de base » dans les contextes de crise. Les ressources diverses de qualité, telles que définies dans le pacte de financement des Nations Unies⁷, sont restées stables, bien qu'une légère baisse soit à noter dans les recettes des fonds thématiques. Les fonds largement affectés ont diminué, ce qui a globalement permis au FNUAP de retrouver une situation de financement plus équilibrée en ce qui concerne la proportionnalité des ressources de base et des ressources diverses.

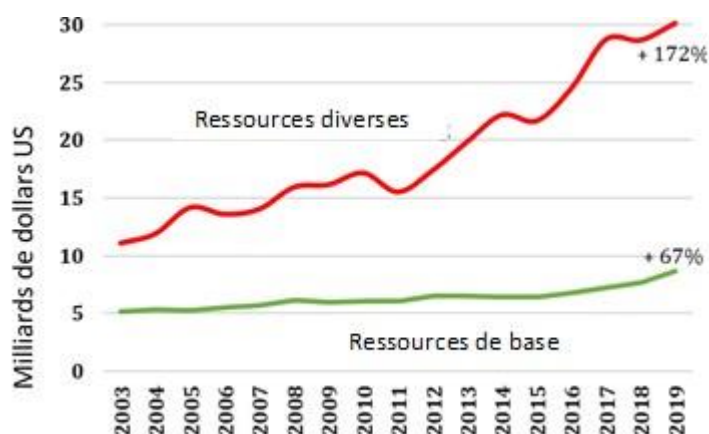
30. Néanmoins, l'évolution à moyen terme du financement des ressources diverses continue de poser des difficultés⁸. Pour les opérations des programmes et pour la durabilité des financements, il est donc essentiel que les donateurs et leurs partenaires poursuivent leurs efforts de respect des principes du pacte de financement et de transition vers des pratiques de financement plus durables et plus prévisibles, en consacrant une part plus importante de leurs contributions aux instruments de financement du FNUAP pourvus de coûts de transaction faibles, par exemple les ressources de base, les fonds thématiques et les fonds communs.

31. Au cours des dernières années, le FNUAP a connu un changement prononcé dans la proportion des ressources de base et des ressources diverses, avec un basculement considérable en faveur de ces dernières. Cette tendance se répercute sur l'ensemble du système des Nations Unies, comme le montre le graphique 4. Ce changement a eu des conséquences sur la structure de financement de tous les fonds et programmes, y compris le FNUAP, en termes de prévisibilité et de durabilité.

⁷ A/74/73/Add.1 – E/2019/4/Add.1

⁸La fragmentation de la planification des programmes, les difficultés à gérer leur continuité, ainsi qu'un volume plus important de rapports à établir pour les donateurs entraînent des coûts de transaction supplémentaires élevés et accroissent la complexité de la gestion des programmes et opérations du Fonds.

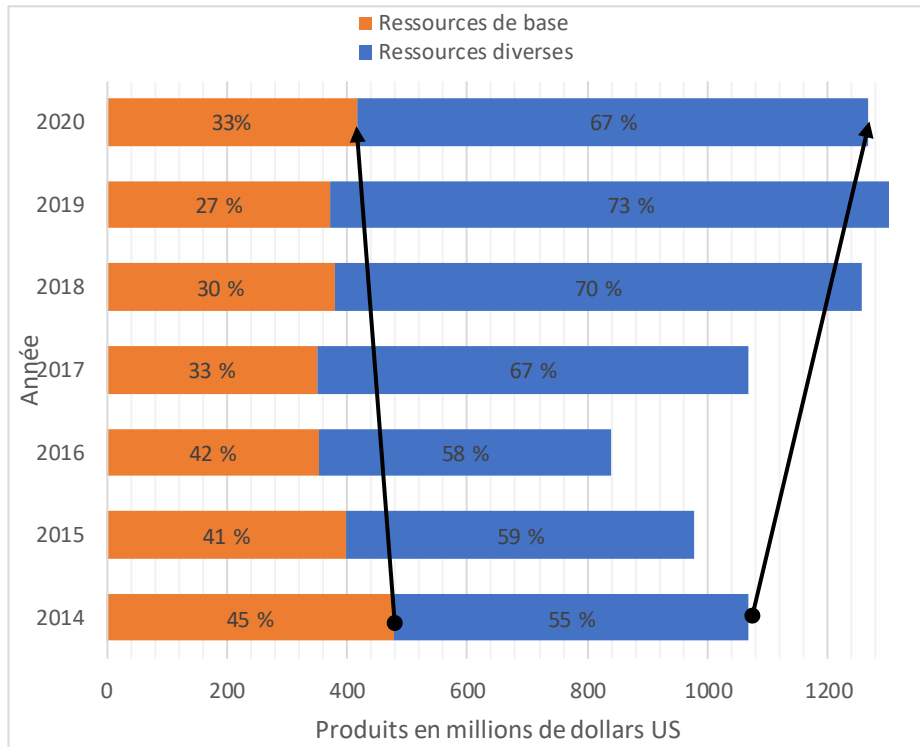
Graphique 4.
Tendances des flux de financement des ressources de base et des ressources diverses du système des Nations Unies pour le développement, 2003-2019⁹



32. Dans le cas du FNUAP, le financement de base est passé d'une proportion équilibrée d'approximativement 50 % en 2014 à moins du seuil de 30 % prévu par le pacte de financement des Nations Unies. En 2020, la proportion a de nouveau franchi le seuil de 30 % prévu par le pacte de financement (33 %), grâce aux principaux donateurs qui ont considérablement augmenté leurs contributions aux ressources de base par rapport à 2019, et à l'augmentation des contributions aux fonds communs des Nations Unies (voir graphique 5). Le FNUAP encourage vivement tous les donateurs à envisager d'équilibrer leur niveau de ressources diverses avec au moins les 30 % convenus ou plus de ressources de base afin de respecter les engagements pris dans le cadre du pacte de financement des Nations Unies et de contribuer à un financement adéquat du système des Nations Unies pour le développement.

⁹Mise en œuvre de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies : Rapport du Secrétaire général, Addendum 1 : Financement du système des Nations Unies pour le développement, 2021

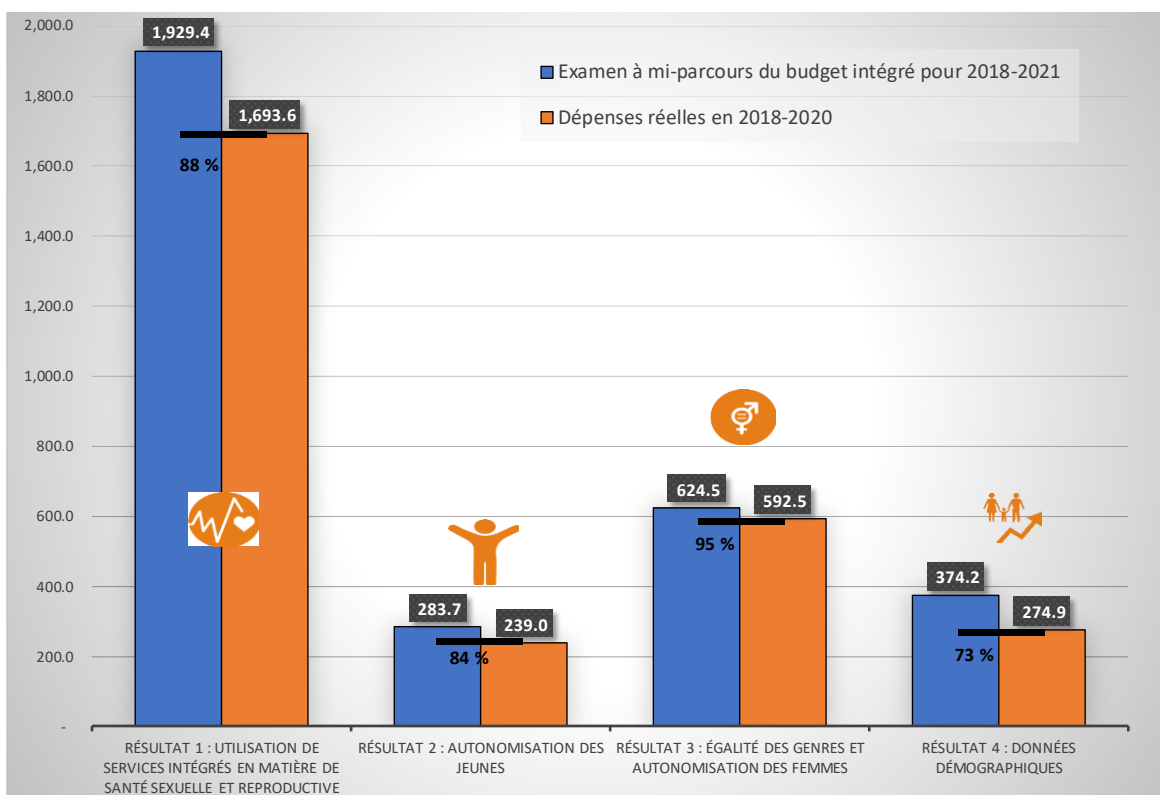
Graphique 5.
Pourcentage de ressources de base et diverses, 2014-2020



C. Allocation des ressources

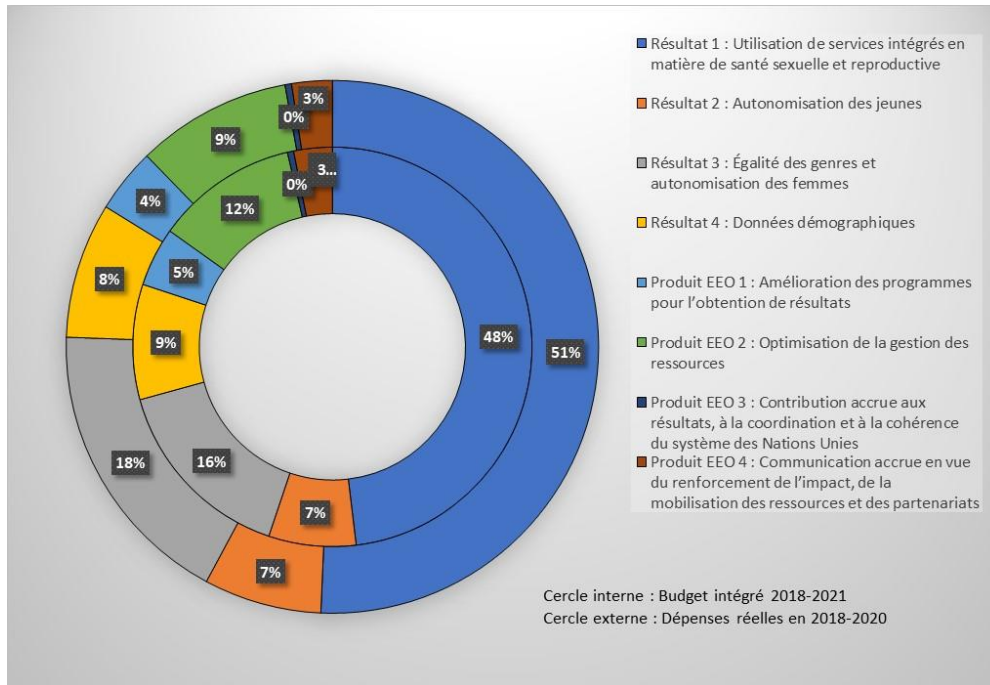
33. L'allocation des ressources par résultat depuis le début de la mise en œuvre du Plan stratégique (2018-2020 en cumulé) est présentée au graphique 6. Au cours de sa troisième année de fonctionnement, le FNUAP fait preuve d'une solide capacité de mise en œuvre, soutenue par un cadre de ressources adéquat, avec des ressources allouées entre 73 % (pour le résultat 4 : dynamique démographique) et 95 % (pour le résultat 3 : égalité des genres et autonomisation des femmes).

Graphique 6.
Prévisions indicatives d'affectation des ressources pour la période 2018-2021 et dépenses cumulées en 2018-2020, par domaine de résultats



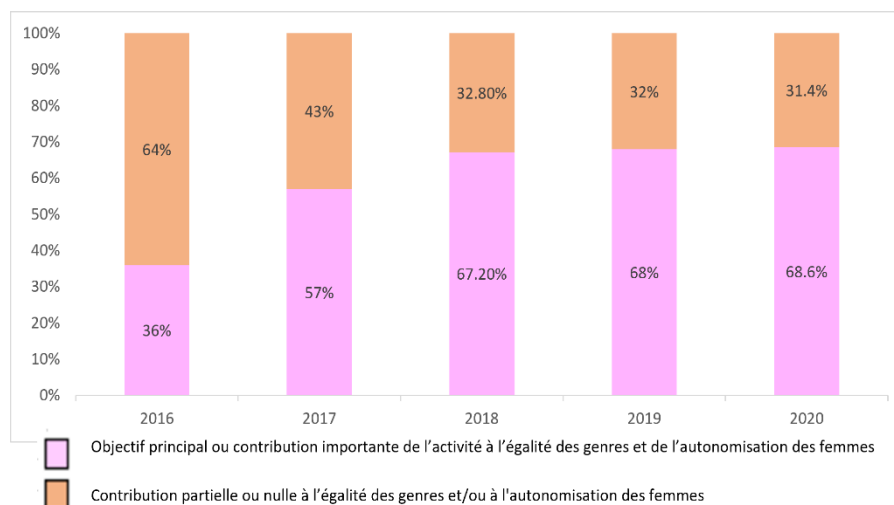
34. Le graphique 7 présente la répartition des dépenses réelles cumulées en 2020 et 2021. Les dépenses annuelles cumulées restent plutôt conformes aux prévisions indicatives d'affectation des ressources par résultat et par produit relatif à l'efficacité et à l'efficacité organisationnelles (EEO) pour les quatre années du Plan stratégique 2018-2021. En d'autres termes, les ressources continuent à être décaissées comme prévu, à un taux de décaissement stable et tel qu'approuvé par le Conseil d'administration. Il convient de remarquer que le taux de décaissement (95 %) relatif aux dépenses au titre du résultat 3 (égalité des genres et autonomisation des femmes) indique une tendance à l'augmentation des investissements en faveur des femmes et des filles ainsi que des efforts pour ne laisser personne de côté. En outre, avec un taux de décaissement de près de 90 % pour le résultat 1 (santé sexuelle et reproductive) et de 84 % pour le résultat 2 (adolescent(e)s et jeunes), le FNUAP démontre sa capacité à mettre en œuvre le Plan stratégique malgré des contextes difficiles, tandis que les pays de programme confirment généralement leurs engagements envers le Programme d'action de la CIPD et le Programme 2030.

Graphique 7.
Proportions cumulées des ressources allouées aux résultats et aux produits OEE : valeurs indicatives (2018-2021) et valeurs réelles (2018-2020)



35. Les bons résultats en matière de décaissement dans le cadre du résultat 3 (égalité des genres et autonomisation des femmes) sont corroborés par l'évolution des dépenses par marqueur de genre (graphique 8), qui montre une tendance encourageante des activités du FNUAP, avec des objectifs principaux ou importants en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. Toutefois, tous les indicateurs d'égalité entre les genres n'ont pas été atteints en 2020, notamment ceux relatifs aux lois et aux politiques. Il était en effet difficile pour le FNUAP et ses partenaires de mener des dialogues en faveur des droits en matière de procréation en raison des confinements et autres perturbations causés par la pandémie.

Graphique 8.
Dépenses du FNUAP par marqueur de l'égalité des genres, 2016-2020



36. Comme indiqué dans le tableau 2, la part relative des ressources allouées à chaque catégorie de pays pour la période 2018-2020 s'inscrit dans l'intervalle approuvé par le Conseil d'administration dans le modèle d'activité du Plan stratégique¹⁰. Ainsi, les pays figurant dans le quadrant rouge, c'est-à-dire ceux qui ont les besoins les plus criants et le moins de ressources pour y répondre, ont continué à recevoir la plus grande part des ressources¹¹.

Tableau 2.
Enveloppe par quadrant – comparaison entre les fourchettes approuvées
par le Conseil d'administration et les chiffres réels (2018-2020)

	Pays du quadrant rouge	Pays du quadrant orange	Pays du quadrant jaune	Pays du quadrant rose
Allocation de ressources approuvée dans le Plan stratégique pour 2018-2021	56-60 %	14-18 %	7-11 %	15-17 %
Dépenses réelles cumulées sur la période 2018-2020	58 %	14 %	11 %	17 %

V. Ressources de base

A. L'importance des ressources de base

37. Les ressources de base du FNUAP permettent aux pays partenaires et donateurs de bénéficier de son expertise unique, de sa portée mondiale et de sa présence importante de développement sur le terrain dans plus

¹⁰Voir l'annexe 4 du Plan stratégique 2018-2021, disponible [ici](#) (en anglais). Les données concernent uniquement les ressources de base disponibles pour les programmes.

¹¹Les ressources affectées par pays et par région sont présentées en détail dans le Rapport statistique et financier 2020, disponible [ici](#).

de 150 pays et territoires, y compris en situation de crise. Les ressources de base permettent au FNUAP de remplir efficacement son rôle normatif et d'offrir des services essentiels aux pays, communautés et individus, en particulier ceux qui en ont le plus besoin, grâce à un soutien de qualité et à des approches harmonisées. Les ressources de base représentent donc l'investissement le plus efficace que les donateurs puissent effectuer en faveur du FNUAP. La contribution aux ressources de base du FNUAP a un puissant effet de levier sur le renforcement des capacités, des établissements de santé et des réseaux de distribution nationaux ainsi que sur la formation de ressources humaines compétentes. Le FNUAP, en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, consacre également une partie de ses ressources de base à l'amélioration de la cohérence et de l'efficacité du système des Nations Unies pour le développement, afin de renforcer l'incidence de l'action collective des Nations Unies à l'échelle des pays.

Comment les ressources de base (non allouées) ont-elles permis au FNUAP de mener à bien la riposte à la COVID-19 ?

- Les ressources de base, qui constituent le fondement des opérations du FNUAP, ont été plus importantes que jamais lors de sa riposte à la pandémie de COVID-19. Elles ont permis une action immédiate, assuré une portée mondiale et facilité la mobilisation de ressources supplémentaires. Sans la disponibilité des ressources de base, le FNUAP aurait été plus long à se mobiliser, entraînant de graves conséquences pour les personnes les plus démunies.
- Grâce à leur caractère flexible, les ressources de base sont réaffectées ou reprofilées pour faire face à la pandémie de COVID-19 et faire en sorte que les activités du FNUAP correspondent aux besoins engendrés par cette dernière. Cela permet au FNUAP de répondre rapidement aux besoins les plus urgents liés à la pandémie : sauver des vies et protéger les professionnels de santé.
- Les paiements anticipés des ressources de base ont permis au FNUAP de planifier plus efficacement et d'être plus agile sur le terrain.
- Le FNUAP est reconnaissant envers les nombreux donateurs qui, tout en faisant face à la pandémie de COVID-19, ont pu verser des ressources de base au début de 2020. Face aux incertitudes à venir, le FNUAP compte sur ce niveau de prévisibilité en 2021 et au-delà. Le FNUAP est également reconnaissant envers les nombreux pays du programme qui ont pu utiliser des ressources nationales pour la riposte à la pandémie de COVID-19, complétée par la riposte du FNUAP.

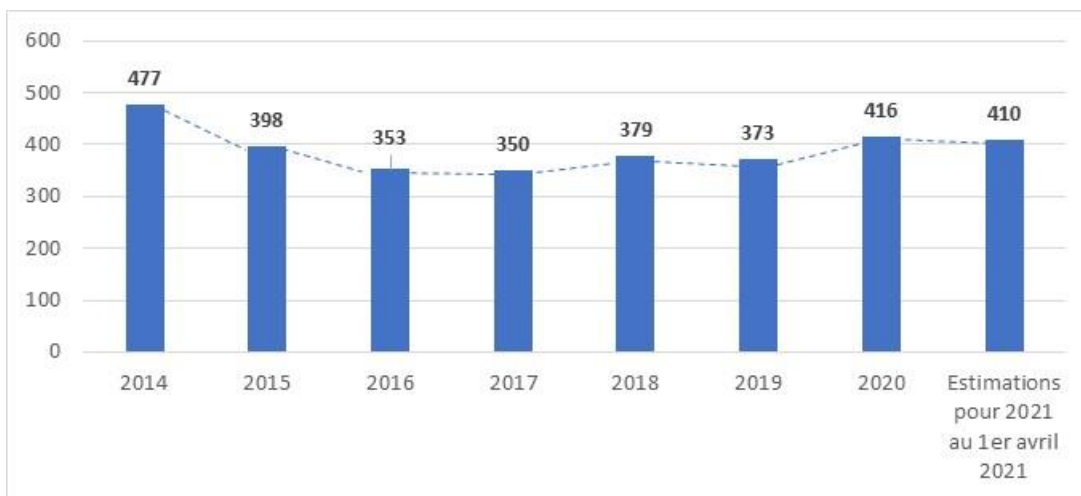
38. Le Plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 appelle à ne laisser personne de côté, ce qui impose de mobiliser une quantité minimale de ressources ordinaires (environ 350 millions de dollars par an), qui constitue le socle des activités opérationnelles du Fonds, mais aussi d'élargir les partenariats stratégiques, d'accroître le soutien politique et de savoir s'adapter aux enjeux conjoncturels. Le FNUAP est parvenu ces dernières années à stabiliser la baisse des contributions aux ressources de base, comme le montre le graphique 9.

39. Pour poursuivre dans cette dynamique, le FNUAP a lancé au début de l'année 2020 une [campagne annuelle de mobilisation des ressources de base](#). Les communications officielles adressées à près de 200 gouvernements sont suivies de rappels par l'intermédiaire des missions permanentes des Nations Unies et de contacts directs avec les capitales par le biais des bureaux nationaux et régionaux du FNUAP. Les hauts responsables du FNUAP sont également directement impliqués dans ces efforts, plaidant régulièrement en faveur des ressources de base lors de leurs rencontres avec les dirigeants et les délégations.

40. Sensibiliser les États membres et les donateurs potentiels à travers un dialogue régulier avec le Conseil d'administration et donner de la visibilité aux résultats obtenus grâce aux ressources de base font également partie des efforts de mobilisation des ressources de base. La campagne passe également par les médias sociaux, avec les agences partenaires des Nations Unies, pour remercier les principaux contributeurs : #PartnersAtCore ; #FundUNFPA.

Graphique 9.
Ressources de base enregistrées sur la période 2014-2019 et prévisions pour 2021

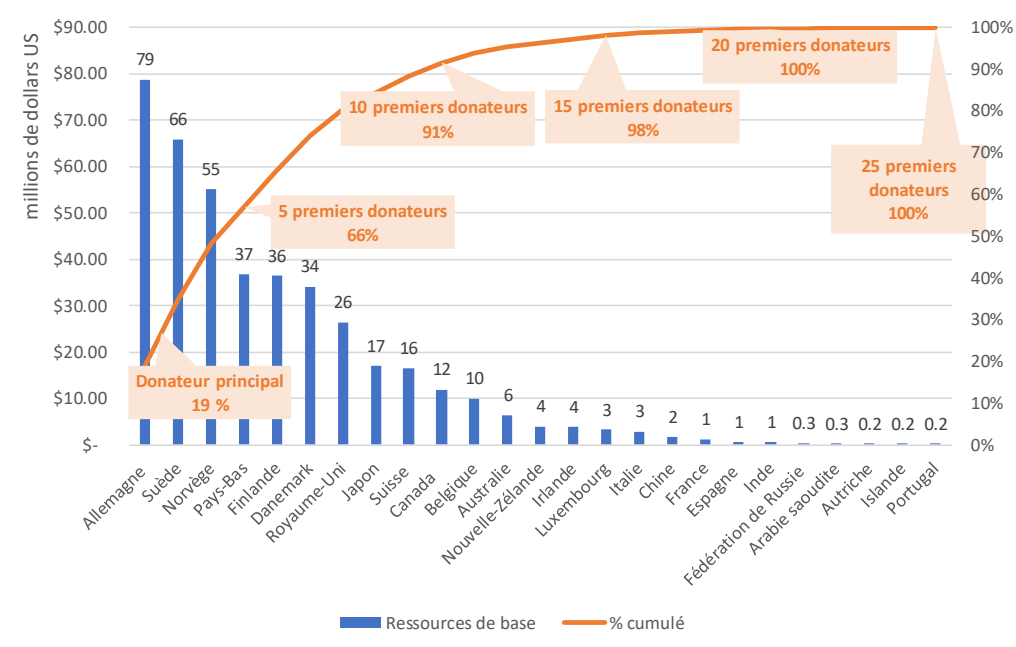
(En millions de dollars)



B. Contributeurs aux ressources de base du FNUAP et nécessité pour le Fonds d'élargir sa base de donateurs

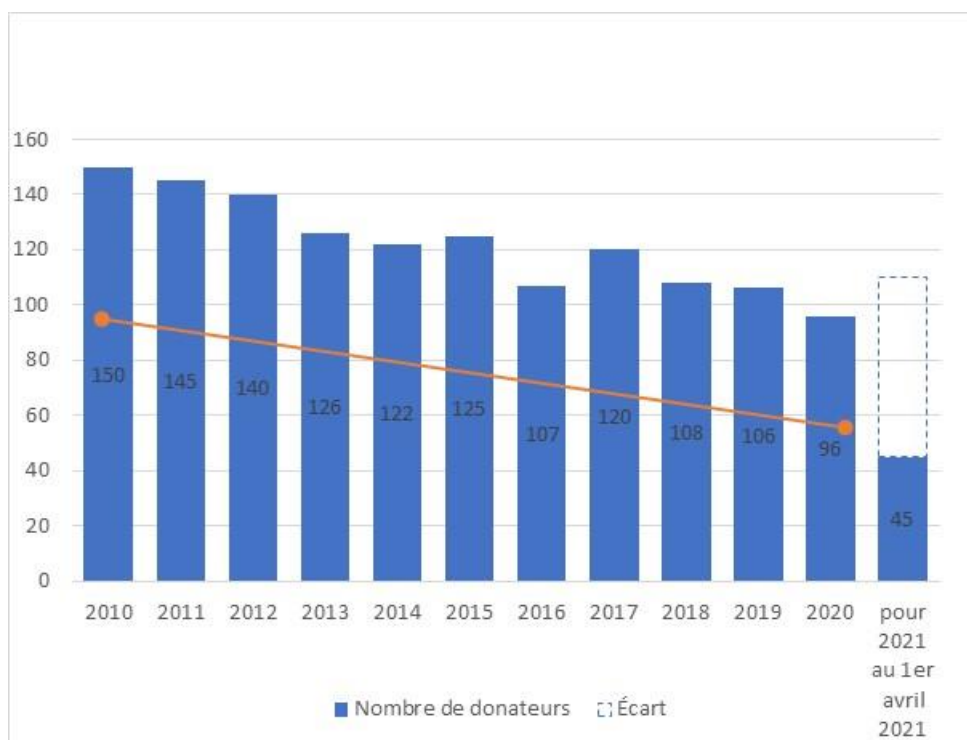
41. La structure de financement de base du FNUAP est caractérisée par une dépendance à l'égard des contributeurs volontaires d'un nombre restreint de gouvernements. Comme le montre le graphique 10, en 2020, 15 donateurs, tous issus des pays du CAD de l'OCDE, ont contribué à eux seuls à 98 % du total des ressources de base. Si le FNUAP a toujours pu compter sur la générosité sans cesse renouvelée de ces donateurs historiques, il cherche en permanence à élargir sa base de donateurs, en particulier parmi les pays non membres du CAD et ne participant pas aux programmes. La diversification de la base de donateurs permet également de réduire les risques financiers pour les programmes du FNUAP.

Graphique 10.
Principaux contributeurs aux ressources de base du FNUAP (2020), en volume et en proportion cumulée



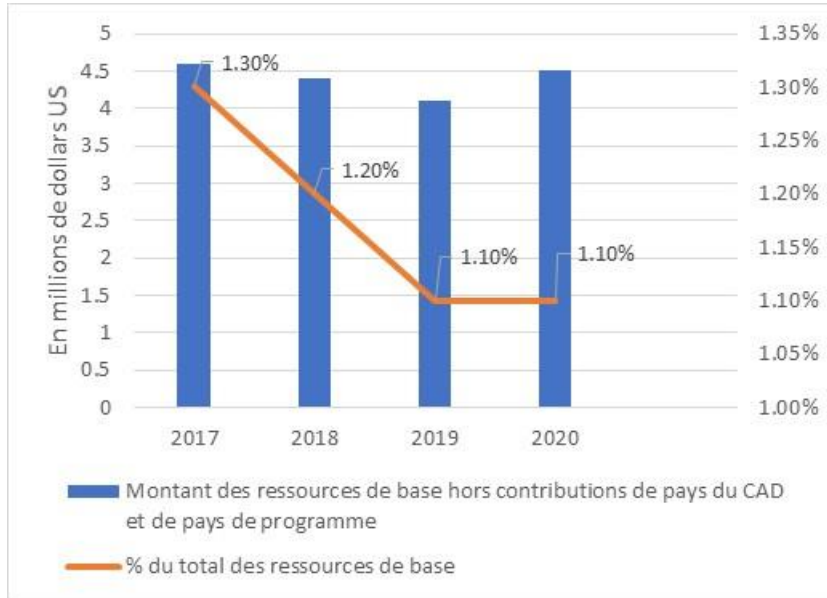
42. Malgré les efforts intensifs de sensibilisation et de mobilisation entrepris aux niveaux mondial, régional et national, le nombre total de contributeurs aux ressources de base a continué à diminuer en 2020, (passant de 150 en 2010 à 96 en 2020). En dépit du lancement anticipé de la campagne de mobilisation des ressources de base de 2021 et des nombreux appels lancés par le Conseil d'administration et formulés dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement, seuls 47 pays avaient contribué au budget de base du FNUAP au 1^{er} juin 2021, soit moins qu'à la même période en 2020 (53 contributeurs aux ressources de base). La poursuite de ces efforts depuis New York et les autres régions permettra d'élargir la coalition de contributeurs aux ressources de base du Fonds et d'obtenir un plus grand soutien en faveur de la mission du FNUAP, en particulier parmi les nouveaux donateurs et les pays de programme.

Graphique 11.
Nombre de contributeurs aux ressources de base sur la période 2010-2020 et écart par rapport à la cible fixée à 110 donateurs pour 2021



43. Le graphique 12 montre que les contributions aux ressources de base versées par des donateurs qui ne sont ni membres du CAD ni des pays de programme restent faibles, stagnant à un niveau à peine supérieur à 1 % au cours des trois dernières années. En tant qu'organisation intégralement financée par des contributions volontaires, le FNUAP invite l'ensemble de ses États membres à contribuer, même modestement, à ses ressources de base. Chaque contribution peut faire bouger les lignes. Les petites et moyennes contributions, en s'accumulant, ont un effet significatif sur le total des ressources de base, sans coûts de transaction supplémentaires.

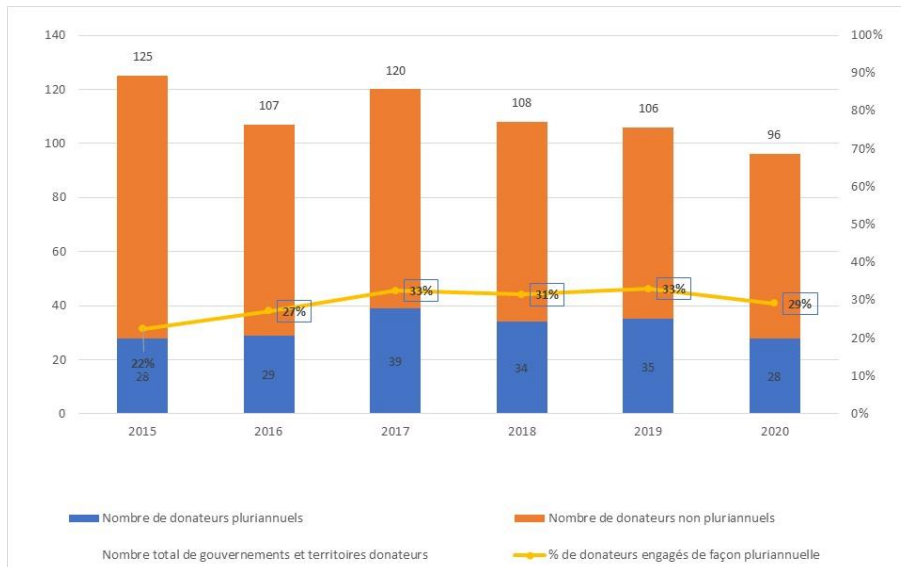
Graphique 12.
Tendance des contributions aux ressources de base par des donateurs autres que les pays du CAD et les pays de programme (2017-2020)



C. Contributions pluriannuelles aux ressources de base

44. Comme l'illustre le graphique 13, le nombre et la proportion de donateurs versant des contributions pluriannuelles aux ressources de base ont augmenté de manière modeste mais régulière au cours des dernières années. Cette proportion a cependant diminué en 2020, avec seulement 28 contributeurs pluriannuels, contre 35 en 2019.

Graphique 13.
Nombre et part de contributeurs pluriannuels aux ressources de base (2015-2020)



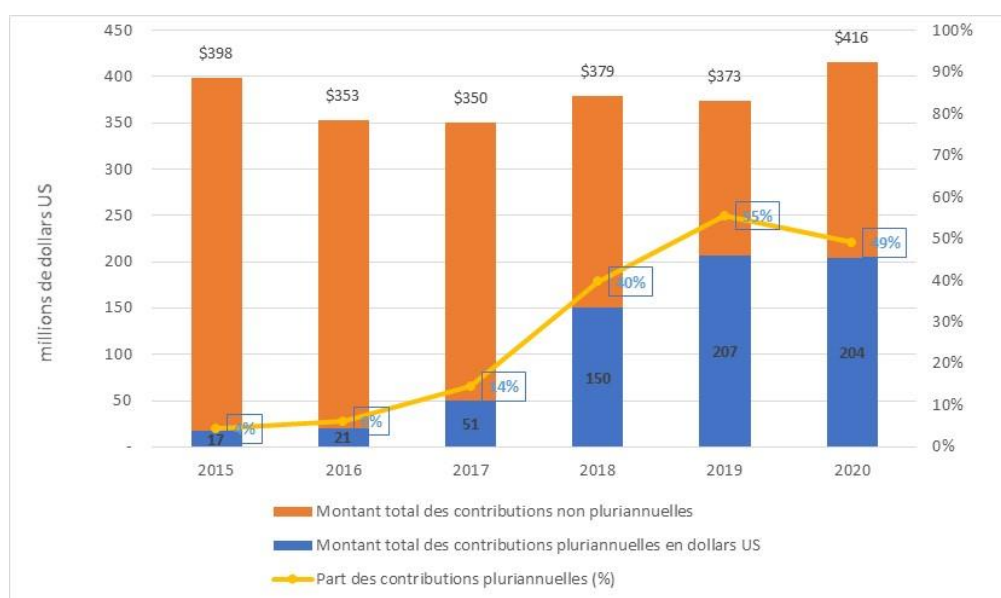
La valeur ajoutée des contributions pluriannuelles

Lorsqu'elles sont versées de manière prévisible, notamment par le biais de contributions pluriannuelles, les ressources de base permettent au FNUAP de :

- Mieux planifier et former des partenariats plus stratégiques ;
- Réduire les coûts opérationnels ;
- Renforcer les capacités locales à plus long terme ;
- Réagir rapidement et à grande échelle lorsque les besoins augmentent ou qu'une crise survient ;
- Renforcer la cohérence entre les programmes de développement et les programmes humanitaires en permettant une meilleure intégration des stratégies de renforcement de la résilience dans une programmation de développement plus large ;
- Assurer une programmation plus efficace, adaptable en fonction de l'évolution des circonstances, des conditions et des besoins locaux.
- Réduire la charge de travail des bureaux de pays ainsi que les coûts inhérents à la gestion d'opérations stables.

45. Comme le montre le graphique 14, le montant global et la part des contributions pluriannuelles¹² avaient néanmoins augmenté de façon régulière au cours de la même période, pour atteindre la valeur élevée de 207 millions de dollars en 2019. Toutefois, une légère diminution en volume et en pourcentage a été enregistrée en 2020. Avec une marge de manœuvre budgétaire réduite, des priorités incompatibles et des mesures d'urgence, les pays ont sans doute eu des difficultés à s'engager dans des contributions pluriannuelles.

Graphique 14.
Montant et part des contributions pluriannuelles aux ressources de base (2015-2020)



D. L'importance du paiement rapide des contributions

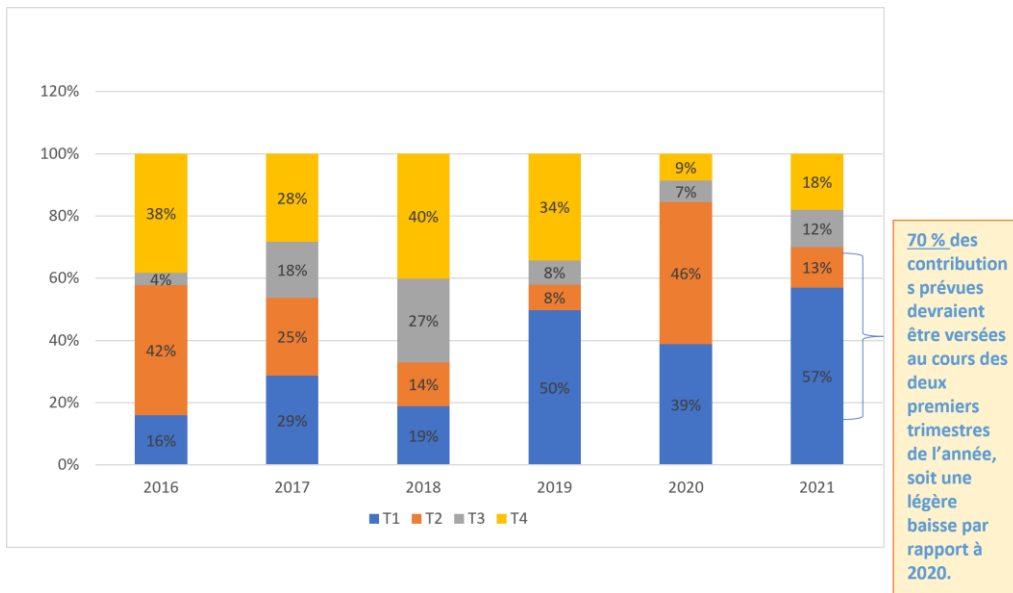
46. Le versement en temps et en heure des financements promis est essentiel pour une planification et une gestion efficaces et efficientes des programmes et opérations du FNUAP. Les donateurs ont anticipé les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 sur la valeur des devises et l'instabilité des marchés :

¹²Les engagements pluriannuels durent en moyenne quatre ans ; ils sont donc compatibles avec le cycle du Plan stratégique et les autres documents de programmation des pays.

ils se sont ainsi mobilisés pour accélérer le versement des contributions promises pour 2020. En juin 2021, 70 % des contributions ont été versées, soit une légère baisse, par rapport au record historique de 85 % en 2020 (graphique 15). Le FNUAP encourage vivement tous les donateurs à effectuer le plus vite possible leurs versements pour 2021 et à continuer de faire preuve de solidarité et d'engagement afin de garantir le caractère prévisible des contributions.

Graphique 15.

Calendrier des produits enregistrés sur la période 2016-2021 (en pourcentage trimestriel par année)



VI. Financements et instruments consacrés aux ressources diverses

A. Situation globale et principaux contributeurs

47. Comme indiqué à la section IV, les ressources diverses ont enregistré une forte augmentation en termes absolus et relatifs pendant les trois premières années de mise en œuvre du Plan stratégique. La croissance des ressources diverses est principalement liée à l'augmentation des fonds communs des Nations Unies et des transferts interorganisations, ainsi que d'autres fonds affectés à des programmes ou des projets.

48. Les principaux contributeurs du FNUAP en 2019 et 2020 sont énumérés dans le tableau 3. Le fonds de financement commun et les transferts interorganisations des Nations Unies restent les principales contributions aux ressources diverses du FNUAP. Cette situation témoigne de la place solide qu'occupe le Fonds dans les programmes conjoints, et de la reconnaissance de son rôle de catalyseur dans la réussite des opérations à l'échelle du système des Nations Unies et la réalisation des ODD.

Tableau 3.

Ressources diverses du FNUAP (2018-2020) – principaux contributeurs et volume des contributions

(En millions de dollars)

Donateurs	2019		2020
Nations Unies et transferts interorganisations*	262	Nations Unies et transferts interorganisations*	272
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	189	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	112
Canada	96	Commission européenne	50
Suède	81	Pays-Bas	52
Pays-Bas	52	Canada	40
Danemark	46	Suède	40
Commission européenne	43	Danemark	37
Norvège	23	République de Corée	26
Bangladesh	17	Norvège	23
Suisse	14	Australie	21
Autres	174	Autres	172
Total	997	Total	845

* Les contributions provenant des transferts des Nations Unies et des transferts intergouvernementaux incluent tous les fonds reçus des mécanismes de financement conjoints : programmes conjoints, fonds d'affectation spéciale multidonateurs et transferts bilatéraux effectués par des organismes des Nations Unies. Elles n'incluent pas les transferts aux donateurs aux fins de remboursement des charges fiscales, les remboursements aux donateurs, les revenus tirés des intérêts, ni le recouvrement de coûts indirects.

** Provisoire, en attente de la confirmation de coupes budgétaires sur certains programmes annoncées en 2021.

B. Fonds thématiques du FNUAP

49. Le financement thématique, preuve de l'engagement solide des donateurs multilatéraux, est expressément encouragé par le pacte de financement, dans lequel les États membres sont priés de multiplier par deux leurs contributions aux fonds thématiques affectés à un seul organisme d'ici 2023.

50. Les fonds thématiques du FNUAP sont financés conjointement par des donateurs et contribuent à l'atteinte des objectifs du cadre de résultats du Plan stratégique du FNUAP. Ils soutiennent la réalisation des programmes approuvés dans les domaines et les pays d'intervention prioritaires du FNUAP et favorisent une approche cohérente et conforme aux plans et budgets nationaux. La prévisibilité des ressources propres aux fonds thématiques permet de dynamiser les programmes et de les déployer à grande échelle afin de répondre aux besoins non satisfaits.

Fonds thématiques du FNUAP – principales caractéristiques

- Fondés sur les besoins et entièrement alignés sur les domaines de résultats stratégiques du FNUAP ;
- Source essentielle de revenus pour l'exécution des programmes du FNUAP ;
- Le complément le plus efficace aux ressources de base ;
- Facilite la planification à plus long terme, permet de réaliser des économies sur les coûts de transaction et d'établissement des rapports ;
- Un retour sur investissement bien plus important que pour les contributions largement affectées.

51. Le FNUAP a mis en place quatre fonds thématiques à l'appui des domaines de résultats stratégiques en vue d'atteindre les résultats transformateurs décrits dans le Plan stratégique. Les fonds thématiques ont également été répartis de manière stratégique pour lutter efficacement contre la pandémie¹³.

¹³Les fonds thématiques du FNUAP dans le cadre de la riposte à la COVID-19 peuvent être consultés [ici](#).

52. Le [Partenariat UNFPA Supplies](#) est un facteur essentiel de l'action du FNUAP visant à mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale d'ici 2030. Seul programme thématique des Nations Unies consacré à la planification familiale, le Partenariat UNFPA Supplies œuvre en faveur des droits et de la disponibilité de choix de produits de qualité en matière de santé reproductive afin de promouvoir l'épanouissement. Pour ce faire, il accélère la prise d'engagements mondiaux et nationaux, la capacité des systèmes et le financement. Lancé en 2007, le Partenariat a financé des programmes pour un montant de plus de 1,8 milliard de dollars et est désormais le plus grand fournisseur mondial de contraception gratuite. Il offre également une expertise technique et un renforcement des capacités pour garantir une utilisation appropriée des produits dans le cadre des programmes de santé sexuelle et reproductive (SSR). Le Partenariat est une plateforme de promotion de la santé reproductive, y compris la planification familiale, en tant qu'élément central et moteur du développement durable. En 2020 et 2021, on estime que le soutien du Partenariat UNFPA Supplies a permis d'aider les pays aux revenus les plus faibles et aux niveaux de mortalité maternelle les plus élevés en prévenant 17,4 millions de grossesses non désirées, et en évitant 373 000 décès maternels et infantiles, et 5 millions d'avortements non sécurisés.

53. [Le Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle et infantile \(MHTF\)](#) est le programme phare du FNUAP en matière de santé maternelle et néonatale qui vise à soutenir la réalisation de l'ODD 3, axé sur la réduction de la mortalité maternelle et néonatale ainsi que sur l'amélioration de l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive, et de l'ODD 5 sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles. Le fonds MHTF se concentre sur quatre domaines d'intervention essentiels : a) la prestation de soins de sage-femme et les ressources humaines de la santé, b) le renforcement des réseaux de soins obstétricaux et néonataux d'urgence, c) la surveillance de la mortalité maternelle et périnatale et les moyens de la réduire et d) la prévention et le traitement de la fistule obstétricale et d'autres morbidités. Il aide 32 pays à mettre en œuvre de solides programmes de santé maternelle et néonatale pour réduire la mortalité, suivre les résultats, favoriser l'effet de levier et la coordination, et améliorer la santé et le bien-être des mères et des nouveau-nés en adoptant une approche intégrée de la couverture sanitaire universelle, des soins de santé primaires et de la qualité des soins. Tout au long de la pandémie de COVID-19, le fonds MHTF a été au premier plan de la mobilisation pour soutenir les professionnels de santé de première ligne. Le fonds continuera à donner la priorité aux services aux mères et aux nouveau-nés, tout en veillant à la sécurité des professionnels de la santé et à ce que les sages-femmes ne soient pas détournées de leur cœur de métier. Les modèles de prestation de services alternatifs pour les soins de santé à distance développés pendant la pandémie ont un potentiel d'utilisation au-delà de cette dernière.

54. [Le Fonds thématique pour l'action humanitaire](#) fournit un financement flexible et pluriannuel permettant au FNUAP de réagir rapidement au début d'une crise et de fournir une assistance lorsque le financement des actions humanitaires est insuffisant. Il vise à accroître le montant total disponible pour faire face aux situations d'urgence, et à affecter les financements là où ils sont le plus nécessaires. Financé par des dons gouvernementaux et privés, le fonds regroupe les contributions des donateurs afin de réduire les coûts de transaction. Couvrant tous les aspects des appels à l'action humanitaire du FNUAP, sans aucune barrière géographique, thématique ou temporelle, il permet au FNUAP d'intervenir plus rapidement et plus efficacement en cas de catastrophe. Depuis son lancement en 2018, le fonds s'est développé pour devenir le mécanisme central de financement flexible en soutien aux efforts humanitaires du FNUAP. Avec 5,8 millions de dollars de contributions en 2019 (sa première année complète de fonctionnement), il est passé à 30,8 millions de dollars en 2020, ce qui lui a permis de fournir un soutien de 20,3 millions de dollars à 64 bureaux régionaux ou nationaux.

55. [Le Fonds thématique pour les données démographiques](#) est le dernier fonds créé dans le cadre de l'architecture de financement du FNUAP. Lancé début 2020, il permet à l'organisation de répondre à la demande croissante des gouvernements de remédier aux lacunes qui nuisent depuis longtemps à la qualité des données démographiques et aux capacités humaines connexes. L'objectif de ce fonds thématique est d'accroître la disponibilité des données démographiques de qualité, de localiser les populations les plus défavorisées, de cibler les investissements en conséquence et d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD pendant la Décennie d'action à l'horizon 2030. Dans la mesure où 45 % des indicateurs relatifs aux ODD nécessitent des données démographiques fiables, il est fondamental de disposer de données géographiquement détaillées et ventilées pour ne laisser personne de côté et venir d'abord en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Il est essentiel de s'appuyer sur des données de recensement précises et fiables pour assurer le suivi des ODD aux niveaux national et infranational, ainsi que pour répondre aux besoins des personnes les plus défavorisées. Or, le FNUAP estime

que 7 % de la population mondiale (principalement dans les pays les moins avancés) n'a pas été recensée en 2010, et qu'au moins 31 % de la population africaine risque de ne pas être recensée en 2020 en raison de difficultés techniques, de contraintes budgétaires, de la situation sanitaire (notamment la pandémie de COVID-19) et de l'instabilité sociale et politique.

C. Fonds de financement commun et programmes conjoints des Nations Unies

56. Les fonds de financement commun et les programmes conjoints des Nations Unies représentent une part notable et croissante des ressources diverses du FNUAP, illustrant la nécessité d'une approche conjointe et d'une collaboration intégrées pour apporter une valeur ajoutée aux niveaux mondial et local en vue du Programme 2030. Comme le montre le tableau 3, ces modalités ont fortement progressé en 2020 ; elles ont atteint 272 millions de dollars (provenant de 20 entités différentes), soit une hausse de 3,5 % par rapport à l'année précédente, et représentent désormais 32 % des ressources diverses du FNUAP. Les contributions au système des Nations Unies restent par conséquent l'une des sources les plus importantes de financement des ressources diverses en 2020. Le FNUAP reste l'une des entités des Nations Unies dont la proportion de ressources diverses provenant d'activités conjointes est la plus élevée. Ces résultats montrent l'implication et la volonté du Fonds à faire avancer la réforme du système des Nations Unies pour le développement, en continuant à privilégier les mécanismes conjoints pour mettre en œuvre efficacement le chapitre commun avec les entités partenaires des Nations Unies, atteindre les ODD et mener à bien le Programme 2030. Le FNUAP va accroître ses investissements afin de définir de manière proactive les possibilités de partenariat à fort impact et de suivre les effets de ces initiatives conjointes.

57. En 2020, le FNUAP s'est engagé dans les structures de coordination du système des Nations Unies, de la riposte à la COVID-19 au financement des ODD et à l'élaboration de la feuille de route du Secrétaire général pour le financement du Programme 2030. Le FNUAP participe à la gouvernance du Fonds conjoint pour les ODD et a également bénéficié de ses sources de financement, notamment relatives au financement des ODD. Le FNUAP codirige le groupe SDG Invest sur la population et la santé (avec l'Organisation internationale du Travail). Depuis la création du Fonds d'intervention et de relèvement COVID-19 des Nations Unies en 2020, le FNUAP fait partie de son comité consultatif. L'initiative de promotion des jeunes et de l'égalité des genres du Fonds pour la consolidation de la paix s'est avérée être une excellente occasion pour le FNUAP de mobiliser des ressources, ainsi qu'un moyen de démontrer stratégiquement sa contribution programmatique aux agendas de la jeunesse, de la paix et de la sécurité, ainsi que des femmes, de la paix et de la sécurité, et l'importance d'éliminer la violence basée sur le genre dans les efforts pour la paix.

58. Le FNUAP continue d'élaborer des portefeuilles de programmes et de financements conjoints performants avec un large éventail d'entités des Nations Unies dans des domaines de résultats qui bénéficient de synergies entre les organisations. Ces modalités complètent les contributions aux ressources de base et les fonds thématiques propres à chaque agence au sein de l'architecture de financement du FNUAP.

59. Les programmes « 2gether4SRHR » (Ensemble pour la santé et les droits sexuels et reproductifs) et « Breaking Barriers to Girls Education » (Éliminer les obstacles à l'éducation des filles) sont des exemples remarquables d'actions conjointes et de mécanismes de financement commun pour de plus amples progrès.

2gether4SRHR, un programme régional conjoint des Nations Unies

Ce programme vise à accélérer l'action sur les ODD 3 et 5 en Afrique orientale et australe, en améliorant la santé et les droits sexuels et reproductifs de tous les habitants de la région, en particulier des adolescentes, des jeunes et des populations clés exposées au VIH.

Financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, « 2gether4SRHR » associe les forces du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, du FNUAP, de l'UNICEF et de l'OMS pour aider les gouvernements, la société civile et les communautés de la région à étendre des services intégrés de qualité, à partir des enseignements tirés des projets précédents.

Le programme lutte contre les inégalités et les discriminations afin de réduire les vulnérabilités des personnes les plus marginalisées de la région et s'efforce de rendre les systèmes de santé nationaux plus responsables du respect des engagements pris pour ne laisser personne de côté. Il vise à créer un environnement juridique et politique favorable qui donne à tous, en particulier aux adolescentes, aux jeunes et aux populations clés, les moyens d'exercer leurs droits, d'accéder aux services et d'adopter des comportements protecteurs. Elle

facilite la coopération Sud-Sud et triangulaire pour le partage des connaissances et des pratiques prometteuses et coordonne le soutien des quatre agences aux niveaux national et régional.

En réponse à la pandémie de COVID-19, le programme a lancé le suivi régional de la continuité des services de santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR) en vue d'évaluer dans quelle mesure les restrictions de mouvements de la population liées aux confinements successifs ont perturbé ces services et les services liés au VIH et à la violence basée sur le genre. Il a continué à soutenir les efforts de la Communauté d'Afrique de l'Est, de l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est et d'un consortium de la société civile pour élaborer un projet de loi sur la SDSR pour la Communauté d'Afrique de l'Est.

60. Le FNUAP continue d'établir des partenariats à grande échelle avec d'autres agences dans cinq régions. Il est l'un des partenaires fondateurs de l'initiative Spotlight, visant à éliminer la violence contre les femmes et les filles, et il collabore avec l'UNICEF dans le cadre du Programme conjoint pour l'élimination des mutilations génitales féminines et du Programme mondial pour accélérer la lutte contre le mariage d'enfants.

D. Gouvernements des pays de programme et institutions financières internationales

61. Les contributions des pays à leurs propres programmes de pays ont diminué de 56,8 % par rapport aux chiffres de 2019 (tableau 4). En 2020, des accords d'un montant total de 33,5 millions de dollars ont été signés pour 31 pays, contre 78 millions de dollars en 2019. Cette diminution est due à plusieurs facteurs, notamment le report de plusieurs recensements prévus pour 2020 (en raison de la pandémie de COVID-19), ce qui a entraîné une diminution des investissements des pays de programme en matière de population, et le report de la conclusion de plusieurs partenariats importants (qui ont été signés au premier trimestre 2021). Ce « ralentissement » n'est toutefois pas trop inquiétant, car les contributions des gouvernements des pays de programme devraient reprendre en 2021 et atteindre un niveau record. Au premier trimestre de 2021, le FNUAP a déjà signé des accords pour une valeur totale de 62 millions de dollars avec les pays de programme.

62. Le FNUAP déploie des efforts considérables pour aider les gouvernements à accéder au financement du développement durable et à augmenter les allocations de ressources nationales pour leurs propres objectifs de développement. Le FNUAP renforce son rôle et sa compétitivité dans le financement des ODD. Dans ce cadre, le Fonds développe des outils pour ses bureaux de pays, les équipes de pays des Nations Unies et les gouvernements afin d'accroître la visibilité des problématiques de population, de santé et droits sexuels et reproductifs dans les stratégies nationales de financement. Pour ce faire, il aide les pays à chiffrer le coût des plans nationaux et infranationaux et à élaborer plusieurs analyses économiques fondées sur des données probantes, visant à démontrer le rapport coût-efficacité des interventions et à plaider en faveur d'une allocation de fonds publics plus importante et plus efficace en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs et, plus largement, des ODD.

Tableau 4.
Contributions des pays de programme à leurs propres programmes de pays
(En millions de dollars)

Donateurs	2019	Donateurs	2020
Bangladesh*	17.0	Côte d'Ivoire	11.0
Guatemala	8.4	Équateur	4.3
Burkina Faso*	8.0	Inde	3.3
Malawi	7.1	Angola	2.5
Bénin*	6.9	République de Guinée	2.3
Niger*	6.6	Mexique	2.1
République démocratique du Congo*	6.1	République Populaire de Chine	2.0
République Populaire de Chine	4.3	Nigéria	1.5
Nigéria	3.8	République démocratique du Congo	1.2
Autres*	6.9	Autres	3.3
Total	75.1	Total	33.5

* Inclut les financements provenant des institutions financières internationales.

63. Conformément à la feuille de route du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour le financement du Programme 2030, l'orientation suivie par le FNUAP au cours des trois dernières années consiste également à élaborer des cadres conjoints de collaboration avec des banques multilatérales de développement afin de renforcer les synergies régionales et nationales. Le FNUAP est devenu un partenaire de confiance pour de nombreuses institutions financières internationales. Un exemple de ce type de collaboration est le partenariat de du FNUAP avec la Banque mondiale et d'autres entités régionales et nationales dans la région du Sahel dans le cadre du projet Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel (SWEDD), qui vise à investir dans la population pour une plus grande équité et une croissance économique grâce à des accélérateurs de transition démographique. Ce partenariat est aujourd'hui présent dans 20 pays dans le cadre du Plan de la Banque mondiale pour le capital humain en Afrique.

64. Le FNUAP collabore avec un nombre croissant d'institutions financières internationales (au-delà des partenariats déjà bien établis) par le biais de la coopération technique et de la mise en œuvre de programmes financés par ces institutions (environ 26,4 millions de dollars).

Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF)

Le FNUAP est l'une des six entités actuellement accréditées pour aider les pays à mettre en place le Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF). L'agence est hébergée par la Banque mondiale et a contribué avec succès à la mobilisation et à la mise en œuvre de fonds dans le cadre de cette garantie de financement en réponse à la pandémie de COVID-19 au Bangladesh, au Cameroun, au Tchad, en République du Congo, en République démocratique du Congo, au Ghana et au Mozambique.

65. Le FNUAP poursuit son travail avec certains gouvernements et institutions financières afin de mettre en place des mécanismes de financement mixte pour investir dans des programmes sur la santé et les droits sexuels et reproductifs et des modalités d'économie pour une gestion efficace de l'achat de produits de santé sexuelle et reproductrice, ou pour mettre en place des taxes sur des produits spécifiques afin de financer des programmes pour les jeunes ou l'achat de produits de santé sexuelle et reproductrice.

Kenya – Le Fonds de résultats

En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et le gouvernement du Kenya, le FNUAP travaille à la création d'un fonds de résultats pour soutenir la mise en œuvre des obligations à impact sur le développement des services de SDRS des adolescent(e)s. Le fonds organisera et dirigera le lancement de titres obligataires destinés à résoudre le problème des grossesses chez les adolescentes et des infections par le VIH chez les adolescent(e)s en tirant parti de partenariats stratégiques entre

les secteurs privé et public et en débloquant des ressources provenant de diverses sources pour atteindre les cibles des ODD.

E. Commission européenne

66. En 2020, les contributions aux ressources diverses provenant de la Commission européenne ont atteint 49,2 millions de dollars contre 43 millions en 2019, soit une hausse de 6.2 millions de dollars. Le partenariat entre le FNUAP et la Commission européenne, qui se traduit également par une coopération accrue dans le domaine humanitaire, a été consolidé par la signature de 15 nouveaux accords. Six de ces accords ont été conclus avec la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne. Ces interventions humanitaires portaient entre autres sur la santé sexuelle et reproductive et la lutte contre la violence basée sur le genre au Cameroun, en Jordanie, au Soudan, en Turquie et au Yémen. Des fonds supplémentaires ont été engagés pour des projets en cours en Turquie, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et au Yémen.

En 2020, le FNUAP a pu atteindre plus de 1,1 million de femmes et de filles en République arabe syrienne et leur fournir des services essentiels en matière de santé sexuelle et reproductive et de violence basée sur le genre grâce à son partenariat avec la Commission européenne.

67. Six nouveaux accords ont été signés avec la Direction générale de la coopération internationale et du développement pour des projets déployés à Djibouti, en Iran, au Népal, en Somalie, au Yémen et au Zimbabwe ; trois nouveaux accords ont en outre été signés avec la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement pour des projets déployés en Bosnie-Herzégovine et en Géorgie. Des fonds supplémentaires ont été engagés pour un projet en cours en Bosnie-Herzégovine. Enfin, un accord a été signé avec la Direction générale de la migration et des affaires intérieures pour un projet déployé au Soudan.

F. Préparation aux situations d'urgence et interventions humanitaires

68. Que ce soit en réponse aux effets dévastateurs de crises prolongées, de catastrophes naturelles ou d'épidémies, les équipes d'intervention du FNUAP étaient sur le terrain tout au long de l'année 2020, en plus de se joindre à la riposte mondiale à la COVID-19, sauvant des vies et restaurant la dignité et l'espoir dans des situations d'urgence extrême, notamment en République démocratique du Congo, dans la région du Tigré en Éthiopie, en République arabe syrienne, au Venezuela et au Yémen. En 2020, l'action humanitaire du FNUAP a permis à environ 11,3 millions de femmes en âge de procréer de bénéficier de services de santé sexuelle et reproductive dans 64 pays, y compris une assistance pour 1,9 million d'accouchements sans risques dans 39 pays. Plus de 5,3 millions de personnes ont bénéficié de services de planification familiale, 4,9 millions de services de lutte contre la violence basée sur le genre et 73 millions d'activités d'information et de sensibilisation de base.

Fonds thématique pour l'action humanitaire

Le Fonds thématique pour l'action humanitaire a joué un rôle essentiel dans le soutien aux opérations humanitaires du FNUAP en 2020, ses ressources étant passées de 5,8 millions de dollars en 2019 à plus de 30 millions de dollars en 2020. En tant qu'instrument de financement flexible, le fonds a renforcé la capacité du FNUAP à se préparer et à faire face aux menaces émergentes, en particulier lorsque la pandémie de COVID-19 a continué à sévir. Dans de nombreuses situations de crise humanitaire, le fonds a fourni un financement de départ essentiel pour lancer les opérations de riposte en attendant la réception des contributions des donateurs bilatéraux.

Le Fonds thématique pour l'action humanitaire a également soutenu les efforts du FNUAP en matière de décentralisation, dans le cadre desquels près de 40 % des fonds humanitaires sont versés aux partenaires locaux. En 2020, 63 % des contributions du fonds aux partenaires étaient destinés aux acteurs locaux, soit quatre fois le montant alloué aux organisations non gouvernementales internationales. Le fonds a également soutenu le travail du FNUAP sur l'assistance en espèces et sous forme de bons aux Philippines et en République arabe syrienne.

69. Les recettes de cofinancement humanitaire du FNUAP ont légèrement diminué en 2020, avec des contributions totales de 273 millions de dollars, qui représentent toutefois 37 % des recettes de cofinancement du Fonds, soit le pourcentage le plus élevé de recettes de cofinancement à ce jour. Le FNUAP a reçu 293 millions de dollars en 2019 (30 % des recettes de cofinancement) et 172,3 millions de dollars en 2018.

70. Le mécanisme d'urgence du FNUAP a également bénéficié d'un soutien en nature évalué à 930 000 dollars de la part de ses quatre partenaires voués au déploiement de personnel d'appoint (le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés, CANADEM et RedR Australia). Le soutien en nature a permis le déploiement de 20 experts auprès de 13 bureaux du FNUAP confrontés à des situations d'urgence humanitaire. Par ailleurs, le NORCAP du Conseil norvégien pour les réfugiés a financé 15 postes destinés à répondre aux besoins interorganisations en matière de violence basée sur le genre dans cinq bureaux régionaux et au siège du FNUAP.

71. Les mécanismes de financement conjoint des opérations humanitaires des Nations Unies, tels que le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) et les fonds de financement commun nationaux, ont continué à jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de l'action humanitaire du FNUAP. En 2020, le CERF a versé un montant total de 47,4 millions de dollars pour financer les opérations du FNUAP dans 32 pays. Les autres donateurs en faveur de l'action humanitaire du FNUAP en 2020 comprenaient l'Australie, la Bulgarie, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Qatar, la République de Corée, la République populaire de Chine, le Royaume d'Arabie saoudite, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

72. Le Fonds d'urgence du FNUAP, un mécanisme interne financé par des ressources de base, constitue une autre source de financement. Il sert de mécanisme complémentaire au cofinancement soutenu par le Fonds thématique pour l'action humanitaire. Il permet aux équipes sur le terrain de lancer l'intervention humanitaire dès le début d'une urgence et également d'investir dans des activités de préparation et des crises prolongées, augmentant ainsi la portée et l'étendue des opérations humanitaires du FNUAP qui sauvent des vies. En 2020, le Fonds d'urgence a alloué environ 10 millions de dollars à 29 bureaux de pays et régionaux du FNUAP, permettant d'atteindre 4 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire.

G. Secteur privé et autres partenariats stratégiques

73. Les contributions du secteur privé au FNUAP ont connu une hausse régulière au cours des dix dernières années. En 2020, le FNUAP a poursuivi le renforcement de ses partenariats avec de nouveaux partenaires, mobilisant environ 41,6 millions de dollars grâce aux contributions du secteur privé, et collaborant avec 100 partenaires. Ces chiffres ne tiennent pas compte des contributions en nature reçues des partenaires privés sous forme de services (1,4 million de dollars), qui ne sont pas comptabilisées comme des produits, conformément à la politique du FNUAP en matière de constatation des produits.

74. En 2020, le FNUAP a réussi à obtenir un soutien financier et technique conséquent et rapide de la part de partenaires stratégiques privés pour soutenir sa lutte contre la pandémie de COVID-19. Le FNUAP a bénéficié du soutien financier à grande échelle de : a) Takeda Pharmaceuticals (4,6 millions de dollars) pour les services de santé maternelle et néonatale au Bénin, en Guinée et au Togo, b) Reckitt Benckiser pour assurer la continuité des services de santé maternelle et néonatale susceptibles de sauver des vies et l'accès à la contraception des communautés vulnérables au Mexique, en Thaïlande et aux Philippines et c) Johnson & Johnson pour renforcer la qualité de la formation et de l'éducation des sages-femmes.

75. Au-delà des contributions financières et en nature, d'importants efforts ont été consentis pour impliquer les partenaires dans différents types de partenariat à des fins diverses (alliances, portée et intellect). Le FNUAP s'est associé à Global Citizen pour une campagne et des événements connexes qui ont contribué à collecter des fonds et à accroître la visibilité du plan mondial de riposte à la COVID-19 ainsi que la nécessité d'assurer la continuité des services de SDSR pendant la crise. Le FNUAP a également collaboré avec une série d'acteurs de l'innovation pour étendre la portée des messages sanitaires pendant la pandémie, en particulier auprès des populations à risque.

76. Un projet pilote de partenariat public-privé intégré entre le FNUAP et Royal Philips a été formalisé et lancé en République du Congo. Il permettra de faciliter l'accès à des soins de santé de qualité et abordables, notamment des services de santé maternelle et reproductive, pour 500 000 femmes et 50 000 nouveau-nés à partir de 2021. Le projet pilote comprendra un modèle de financement innovant permettant de mobiliser des investissements non traditionnels dans le domaine de la santé.

Partenariat pour les services de santé reproductive

Le FNUAP a reçu le soutien de Takeda Pharmaceutical Company Limited pour atteindre les pays dont les services de santé reproductive manquent de ressources. En mai 2020, Takeda a annoncé une contribution de 4,6 millions de dollars pour soutenir les services de santé maternelle et néonatale au Bénin, en Guinée et au Togo, atteignant au moins 350 000 femmes et nouveau-nés. Le partenariat a également permis de fournir des articles essentiels et des équipements de protection individuelle aux personnels de santé de première ligne dans les trois pays.

Au Bénin, le partenariat avec Takeda a contribué, entre autres, à renforcer la capacité de dépistage de la COVID-19 dans le pays et à assurer le transport d'urgence des femmes souffrant de complications obstétriques et néonatales. Au Togo, il s'est concentré sur les mesures de contrôle des infections et l'acquisition de médicaments et d'équipements de santé maternelle, ainsi que sur d'autres formes de soutien au système de santé. En Guinée, les interventions ont soutenu les services mobiles de soins de santé reproductive et maternelle, la formation des sages-femmes et des infirmier(ère)s au contrôle des infections, et l'amélioration de la gestion des données pour mesurer les effets de la pandémie sur l'utilisation des services de santé.

77. En 2020, le FNUAP a resserré ses liens avec ses principaux partenaires privés et mobilisé davantage de ressources auprès de ces derniers, de plusieurs façons. Le Partenariat UNFPA Supplies, fonds thématique phare du FNUAP, a continué d'attirer de nouveaux investissements privés provenant essentiellement de fondations. À titre d'exemple, la Bill and Melinda Gates Foundation et la Winslow Foundation ont versé 12,7 millions de dollars destinés à renforcer la capacité institutionnelle du FNUAP en vue d'atteindre la cible de zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale d'ici 2030.

78. Le FNUAP a étendu son approche au grand public afin de solliciter des dons pour les programmes et les opérations. L'année 2020 a marqué les deux ans de fonctionnement du programme de dons individuels du FNUAP et a permis de collecter 2 millions de dollars auprès de 23 000 donateurs dans plus de 180 pays du monde. Le niveau de revenu atteint a été deux fois supérieur à l'objectif prévu pour cette année-là, démontrant une fois de plus que les dons individuels peuvent constituer une source importante de financement pour le FNUAP à l'avenir.

79. Un comité de coordination composé de représentants des principaux établissements d'enseignement supérieur a été créé en 2020 pour orienter la vision et la feuille de route d'un réseau de plus de 120 universités participantes. Grâce à ce mécanisme, le FNUAP sera en mesure de définir des priorités de recherche, en lien

avec les trois résultats transformateurs, et de faciliter la collaboration pour traduire les connaissances en actions concrètes afin de faire progresser les actions mondiales en faveur des femmes et des filles.

80. Les partenariats du FNUAP avec les parlementaires sont essentiels pour renforcer le soutien politique et financier en faveur du Programme d'action de la CIPD et des ODD. Malgré les difficultés causées par la pandémie de COVID-19, de nombreux parlementaires et organisations de la société civile solidaires se sont adaptés aux modes d'engagement dans un monde virtuel, en faveur de la santé et des droits des femmes et des filles. Les parlementaires et les organisations de la société civile ont plaidé en faveur d'une augmentation des ressources consacrées à la SDSR, face aux efforts de plusieurs pays pour limiter ces services et pour faire reculer les questions de genre. Le FNUAP a soutenu l'Atlas mondial des politiques en matière de contraception pour l'Afrique, une étude de l'accès aux moyens de contraception dans 53 pays africains. Cet Atlas est un excellent outil de plaidoyer pour les parlementaires et les organisations de la société civile afin de réclamer des ressources nationales en faveur de la planification familiale et d'un meilleur accès aux moyens de contraception modernes.

H. Coopération Sud-Sud et triangulaire

81. Depuis début 2020, la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) est immuablement mise en avant comme une stratégie programmatique efficace et efficiente pour appuyer la réalisation des trois résultats transformateurs. Les bureaux de pays continuent de s'en servir comme mode essentiel de mobilisation pour la programmation et comme un instrument permettant de générer des ressources financières et en nature et de soutenir les activités des programmes de pays. Cette forme de coopération a prouvé son potentiel notamment dans la riposte à la pandémie de COVID-19, en favorisant le partage d'expérience et les échanges entre les pays faisant face à des enjeux similaires.

82. La CSST a permis de mobiliser les connaissances sur les mesures prises par les gouvernements pour relever les défis de la santé maternelle et infantile dans le contexte de la pandémie de COVID-19 à travers une série de webinaires, auxquels ont participé les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, la Chine, le Nigéria, la République dominicaine, le Soudan, le Suriname, le Tadjikistan, la Thaïlande, la Tunisie et l'Uruguay, en collaboration avec l'UNICEF, l'Organisation panaméricaine de la santé, les Partenaires dans le domaine de la population et du développement et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

83. Les partenariats fondés sur des mécanismes de financement Sud-Sud se sont poursuivis en 2020 et ont généré 2,8 millions de dollars, notamment pour des pays comme le Botswana, la Gambie, le Lesotho et Sao Tomé-et-Principe.

84. Dans le cadre du nouveau Plan stratégique du FNUAP pour 2022-2025, la CSST est développée en tant que levier majeur d'accélération des programmes. D'un point de vue stratégique, elle fait partie de l'approche personnalisée de la collaboration avec les pays à revenu intermédiaire, et restera une stratégie cruciale en vue d'atteindre les trois résultats transformateurs du FNUAP. Le FNUAP renforcera son soutien aux « centres d'excellence » de la CSST dans les agences partenaires nationales, afin de développer des partenaires visibles, fiables et engagés dans la CSST. Profitant de l'élan suscité jusqu'à présent, le Bureau de coopération inter-pays du FNUAP continuera à soutenir la CSST en s'appuyant sur les partenariats établis avec les pays du Sud.

VII. Considérations stratégiques et prospectives

A. Perspectives pour 2021 et au-delà

85. Malgré les chocs socioéconomiques et financiers provoqués par la pandémie de COVID-19, la situation financière du FNUAP est restée stable en 2020, grâce à la bonne gestion budgétaire des années précédentes, et à la mise en place rapide de mesures d'adaptation. Ces mesures continueront à s'appliquer et seront ajustées afin d'assurer la continuité financière et opérationnelle du Fonds en 2021 et au-delà.

86. Les prévisions totales en matière de revenus au 1^{er} juin 2021 (1,058 milliard de dollars, dont 408 millions pour les ressources de base et 851 millions pour les ressources diverses) correspondent environ au total des cibles indicatives prévues (1 milliard de dollars par an). Comptant sur le soutien de ses partenaires, le FNUAP reste prudemment optimiste quant à la possibilité d'atteindre ces objectifs de financement pour 2021, malgré les réductions récemment annoncées par l'un des principaux donateurs du FNUAP. Les prévisions en matière de revenus sont revues tous les mois, afin de garantir la pérennité financière de l'organisation et d'évaluer le

caractère opportun de mesures d'austérité si les projections s'avèrent inférieures aux cibles établies. Ces prévisions se fondent sur des estimations de financement calculées en fonction des engagements des donateurs et des partenaires, des prévisions de contributions aux ressources des fonds thématiques et autres instruments de financement, ainsi que sur d'autres paramètres macroéconomiques et politiques et prévisions financières diverses (dont les taux de change).

87. Le FNUAP surveillera constamment les effets de la pandémie de COVID-19 sur les financements actuels et futurs afin de mieux planifier le nouveau Plan stratégique 2022-2025. Le FNUAP suit également de près l'évolution globale de l'aide publique au développement, et travaille avec les gouvernements et les partenaires afin d'anticiper et de réduire les risques de financement pour la période restante du cycle du Plan stratégique. Le FNUAP continuera de mettre l'accent sur la nécessité de faire preuve de solidarité internationale afin de soutenir les femmes et les filles les plus vulnérables en période de crise. Dans cette optique, le FNUAP rendra compte des bienfaits de ses activités sur ces dernières en démontrant son rôle unique dans les interventions face à ces crises, et mènera des échanges proactifs avec les donateurs et les partenaires sur les besoins, les lacunes et les meilleurs canaux de financement pour minimiser la fragmentation et limiter l'imposition de conditions excessives.

B. Gestion des risques, de la volatilité et de l'incertitude

88. Un an après le début de la pandémie, les économies de bon nombre des principaux donateurs traditionnels du FNUAP sont mises à rude épreuve. L'un des principaux partenaires financiers du FNUAP a entrepris de réduire considérablement l'aide publique au développement, ce qui s'est traduit par plusieurs réductions de financement pour le Fonds, notamment une réduction de 60 % de sa contribution aux ressources de base et une réduction d'environ 85 % de sa contribution au Partenariat UNFPA Supplies¹⁴. Ces coupes budgétaires seront fortement ressenties, car elles représentent un recul par rapport aux engagements pris pour le programme en 2020, risquant ainsi d'affecter la continuité des programmes sur les prochaines années. Face à ces réductions, le FNUAP adapte son approche programmatique afin de maximiser sa portée dans le cadre d'une structure budgétaire très différente, tout en s'engageant auprès des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des parlementaires pour combler le déficit de financement afin que les pays du programme puissent disposer d'une base solide de produits, éviter les ruptures de stock et maintenir des services de haute qualité pour les femmes et les filles.

89. Ce recul des financements est un rappel de la vulnérabilité des organisations financées par des fonds volontaires ; plus que jamais, il souligne la nécessité de maintenir une approche prévisionnelle robuste et une gestion prudente, ce qui a été appliqué dans la préparation du budget intégré 2022-2025. À ce stade, les objectifs pour 2021 pourraient être atteints mais, en cette période sans précédent, le Fonds prévoit également divers scénarios éventuels de réduction des revenus.

90. Le FNUAP a conscience de la contraction économique et de la réduction de la marge budgétaire désormais prévues, et continuera donc de fixer des cibles prudentes en matière de prévision de revenus en tenant compte de la volatilité et de l'incertitude. Comme pour les années précédentes, le FNUAP a également décidé d'adopter une approche stratégique à long terme pour la gestion des revenus supérieurs aux prévisions des dernières années. Toutes les ressources de base reportées de 2020 ne seront pas distribuées, en raison de l'incertitude de l'engagement des donateurs et de la volatilité continue du taux de change. Ces ressources seront progressivement utilisées sur la période restante du Plan stratégique (et au-delà) afin de permettre des ajustements si les prévisions de revenus ne se concrétisent pas.

91. Le FNUAP encourage tous ses États membres à accorder une nouvelle fois la priorité aux financements pluriannuels et aux versements anticipés, qui jouent un rôle essentiel pour l'obtention des résultats du Plan stratégique puisqu'ils sont indispensables au financement des interventions stratégiques menées par l'organisation face à l'évolution des enjeux mondiaux et aux crises émergentes. Les États membres sont vivement encouragés à faire correspondre les niveaux de contribution aux budgets approuvés afin de permettre au FNUAP de faire face à la pression supplémentaire de la pandémie de COVID-19 et à indiquer rapidement

¹⁴ Malgré ces réductions, le Partenariat UNFPA Supplies reste un programme novateur de plusieurs millions de dollars, qui soutient plus de 50 des pays aux revenus les plus faibles, et un moteur essentiel pour les trois résultats transformateurs du FNUAP.

les montants des contributions prévues, en particulier en cas de diminution des financements ou de réduction des programmes.

92. Le FNUAP a adapté son travail de contrôle de qualité de la gestion, de l'audit et des enquêtes pour faire face aux défis créés par la pandémie de COVID-19 en raison des restrictions d'accès aux opérations et aux activités programmatiques. Les modalités de diligence raisonnable ont généralement été maintenues. La direction du FNUAP a mis en œuvre des activités de contrôle de qualité à distance ou a engagé des prestataires de services locaux pour les mener à bien. Les audits et les investigations qui requièrent de se rendre sur le terrain, d'accéder à des documents sur place ou de rencontrer en personne les intéressés continuent d'être examinés au regard de l'évolution récente de la situation. La direction continuera d'évaluer les répercussions à plus long terme de ces difficultés sur ses fonctions de contrôle de qualité de la gestion, de l'audit et des investigations afin de maintenir au plus haut niveau possible l'intégrité, l'efficacité et l'efficacité de l'utilisation et du suivi de ses ressources.

C. Évaluation du coût des trois résultats transformateurs du FNUAP et dossiers d'investissement.

93. Pour tenir les engagements du Programme 2030 en matière de transformation, le FNUAP joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre et la mobilisation des partenariats et des investissements autour des trois résultats transformateurs. À ces fins, le Fonds doit renforcer les éléments de preuve, son plaidoyer, ses programmes et ses opérations orientés vers la vision 2030. L'initiative de calcul des coûts et de financement contribuera à combler les écarts de financement dans la réalisation des ODD grâce à des arguments économiques solides, fondés sur les droits et les résultats, et en intensifiant le plaidoyer et le dialogue politique, preuves à l'appui. Elle tirera également parti de la dynamique générée par les engagements de la CIPD25. Le FNUAP continuera d'aider les pays qui en font la demande à mettre en œuvre les engagements volontaires nationaux pris dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement et des ODD.

Tableau 5.
Atteindre les trois résultats transformateurs : coûts et lacunes en matière de financement

Résultats transformateurs	Montant total nécessaire pour 2020-2030	Montant prévisionnel disponible à dépenser au titre de l'aide au développement au niveau national pour 2020-2030	Nouveaux investissements nécessaires pour 2020-2030
Mettre fin aux décès maternels évitables	115,5 milliards de dollars	11,9 milliards de dollars	103,6 milliards de dollars
Mettre fin aux besoins de planification familiale non satisfaits	68,5 milliards de dollars	8,6 milliards de dollars	59,9 milliards de dollars
Mettre fin aux mutilations génitales féminines	2,4 milliards de dollars	275 millions de dollars	2,1 milliards de dollars
Mettre fin au mariage d'enfants	35,0 milliards de dollars	10,9 milliards de dollars	24,1 milliards de dollars
Mettre fin à la violence basée sur le genre	42,0 milliards de dollars	9,5 milliards de dollars	32,5 milliards de dollars
Total	264 milliards de dollars	42 milliards de dollars	222 milliards de dollars

94. Le budget intégré 2022-2025, bien que présentant de hautes ambitions pour les trois résultats transformateurs, sera néanmoins établi sur la base de prévisions de revenus prudentes. Les besoins du Plan stratégique et des programmes de pays sont bien plus importants, comme le montre le déficit d'investissement de 222 milliards de dollars révélé par l'exercice d'évaluation des coûts (présenté dans le tableau 5).

95. Le FNUAP conçoit ses programmes de pays sous forme de dossiers d'investissement afin de contribuer à la réalisation des ODD. En 2020 et 2021, le FNUAP a collaboré avec Avenir Health et l'Université de Victoria pour évaluer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les coûts et les résultats. Cette recherche a exploité les données réelles disponibles afin de formuler des hypothèses de base, utilisées pour informer les principaux décideurs et le public sur les risques liés à la COVID-19. Le FNUAP intensifiera ses actions de plaidoyer afin de mobiliser des ressources et de remédier ainsi aux déficits existants en la matière.

96. Le FNUAP a également aidé les pays à établir des dossiers d'investissement¹⁵ en vue de mobiliser des financements nationaux qui contribueront à l'obtention des trois résultats transformateurs, en exploitant les outils de modélisation des coûts et des résultats. En 2020, le FNUAP a lancé la boîte à outils Impact40 pour la planification familiale, la santé maternelle, et contre les mutilations génitales féminines, le mariage des enfants et la violence basée sur le genre. Cette boîte à outils en ligne fournit des outils, de la documentation et des documents de référence qui permettent aux experts régionaux et nationaux en statistiques et en économie de la santé de générer des estimations des coûts et des résultats pour les différents pays. Des webinaires techniques impliquant le personnel du FNUAP et des partenaires externes, dont l'Université Johns Hopkins, l'Université Victoria et Avenir Health, ont présenté les outils ainsi que des conseils sur la manière de les adapter dans les contextes liés à la COVID-19.

97. Des dossiers d'investissement sous-régionaux ont été établis pour les petits États insulaires en développement dans les sous-régions des îles du Pacifique et des Caraïbes, à partir d'un échantillon de pays de chaque région. Cet exercice d'application a été réalisé en partenariat avec l'Institut Burnet en exploitant la boîte à outils Impact40 et les conseils d'experts techniques de ces sous-régions. Les manuscrits des lignes directrices seront finalisés en 2021.

D. Amélioration des prévisions, des rapports et de la visibilité sur les revenus

98. La transformation liée aux technologies de l'information et de la communication, qui doit être déployée d'ici fin 2021, devrait permettre de systématiser davantage le lien entre ressources et résultats, d'améliorer le suivi des prévisions en matière de revenus et de mieux appuyer la planification, l'affectation, la gestion et la communication des ressources, en fonction des besoins et résultats attendus. Les fonctionnalités de prévision des revenus comprendront les processus liés à la gestion et au suivi des activités de mobilisation des ressources et des partenariats.

99. Le FNUAP a pris plusieurs mesures essentielles en 2020 concernant l'établissement de rapports, pour améliorer encore la transparence, la responsabilité et la visibilité des résultats. À la demande du Conseil d'administration, le FNUAP a revu le format et le contenu de son rapport annuel au sujet du dialogue structuré en matière de financement afin, précisément, d'améliorer la qualité des dialogues. Conformément au pacte de financement, le FNUAP travaille également à l'amélioration de ses publications annuelles au sujet de ses résultats et dépenses, grâce à l'optimisation des [instruments numériques](#) tels que le rapport annuel 2020 et les rapports à l'échelle des pays, disponibles en ligne. Le FNUAP multiplie en outre ses supports de visibilité et de reconnaissance, tels que les pages consacrées aux donateurs et les témoignages recueillis sur le terrain, illustrant les résultats de contributions récentes des donateurs ainsi que les progrès concrets réalisés grâce à leur soutien.

E. Efficacité et transparence

100. Conformément au pacte de financement, le FNUAP continuera à améliorer l'excellence de sa gestion et de ses programmes, notamment par des mesures d'efficacité. Le FNUAP a pleinement atteint ses objectifs d'efficacité et d'efficience organisationnelles en 2020 et cherchera à maintenir ce haut niveau de performance en 2021 et au-delà. Malgré la pandémie, le FNUAP a réalisé des gains d'efficacité opérationnelle de 8,3 millions de dollars en évitant des dépenses et en réalisant des économies.

101. En tant que membre actif de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), le FNUAP s'efforce de renforcer ses systèmes et ses outils de visualisation afin d'améliorer la traçabilité de ses ressources (de base comme diverses) et la publication de rapports connexes. Ces informations (et les résultats associés) sont utilisées par les systèmes informatiques des gouvernements partenaires, les portails de données à l'échelle du système des Nations Unies et le portail des résultats du FNUAP. Conformément aux normes de l'IITA, les informations liées aux dépenses et aux résultats afférents sont présentées de façon à permettre une visualisation des résultats et dépenses par pays, par région et par donateur, sur le portail des résultats du FNUAP.

102. Afin d'optimiser la transparence, la visibilité et le suivi des contributions des États membres à ses ressources de base et fonds de financement commun, le FNUAP continue de renforcer ses systèmes de planification et de suivi des ressources afin de pouvoir contribuer efficacement aux demandes de données et de résultats, aux examens conjoints et aux rapports à l'échelle du système. Pour consolider les mécanismes de

¹⁵ https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Developing_Investment_Cases_for_Transformative_Results_Toolkit.pdf

transparence et de reddition de compte relatifs à la gestion de ses ressources de base et diverses, le FNUAP assure le suivi et les comptes rendus des ressources conformément aux normes harmonisées d'information financière (ou « cube de données »), tel que convenu par les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et l'IIITA. Le FNUAP soutient UN INFO, la plateforme du système des Nations Unies pour le développement consacrée à la planification, au suivi et aux rapports à l'échelle des pays. Des négociations sont en cours au sujet de l'architecture et du déploiement de la plateforme, présentant une fonctionnalité de saisie unique des données et favorisant une appropriation nationale afin de permettre une exploitation multiple des données saisies sur UN INFO. Ce système sera intégré aux outils de gestion et d'établissement de rapports en lien avec la performance institutionnelle du FNUAP. Il sera entièrement harmonisé avec la fonctionnalité de compte rendu prévue au sein du système interne de planification des ressources du FNUAP en cours de développement.

VIII. Conclusion

103. Malgré les défis liés à la pandémie de COVID-19, le FNUAP a terminé l'année 2020 avec une bonne performance programmatique et en bonne santé financière, grâce au soutien continu de ses donateurs et à de bonnes pratiques de gestion financière. Les perspectives pour 2021 restent difficiles à prévoir, les futurs flux de produits dépendant fortement des avancées mondiales de la lutte contre la pandémie de COVID-19 et de l'ampleur du ralentissement économique qu'elle provoque. Dans ce contexte instable, l'apport régulier de contributions prévisibles, en particulier au titre des ressources ordinaires et des formes flexibles de ressources diverses, est essentiel pour permettre au FNUAP de maintenir ses opérations et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

104. Le FNUAP encourage tous les gouvernements à relever leur niveau de contribution aux ressources de base, mais également à d'autres instruments de financement de qualité tels que les fonds thématiques de l'organisation. Les donateurs sont vivement encouragés à maintenir leurs engagements à fournir des contributions en temps voulu et à respecter les calendriers de paiement, afin de garantir l'optimisation des interventions du Fonds.

105. Dans un contexte de financement plus difficile, alors que les pays se remettent de la pandémie de COVID-19, on ne saurait trop insister sur la nécessité de disposer de ressources de base et d'un financement pluriannuel accru, conformément au pacte de financement, en particulier au moment où le FNUAP finalise son Plan stratégique et son budget intégré pour 2022-2025. La mobilisation des ressources et la transition du mode de financement seront essentielles à la bonne mise en œuvre du nouveau Plan stratégique et à la concrétisation de la vision transformatrice pour les femmes, les filles et les jeunes. Le FNUAP exprime sa profonde gratitude à tous les donateurs pour les revenus enregistrés en 2020 et au cours des premiers mois de 2021.

106. Le FNUAP continuera à solliciter les directives du Conseil d'administration pour la finalisation du nouveau cycle du Plan stratégique et pour accroître le soutien de ses alliés afin de garantir une base de financement solide. Compte tenu des récentes réductions de financement de certains donateurs, le Fonds encourage vivement ses partenaires gouvernementaux à s'abstenir de réduire le financement des programmes du FNUAP qui sauvent des vies et à honorer leurs engagements et leurs obligations contractuelles.

IX. Éléments de décision

107. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- (a) Prendre bonne note du rapport 2020-2021 du FNUAP sur le dialogue structuré en matière de financement (DP/FPA/2021/10) ;
- (b) Noter l'importance de ressources ordinaires (de base) suffisantes et prévisibles associées aux résultats escomptés et démontrés, car elles sont essentielles pour que le FNUAP puisse appliquer le Plan stratégique 2018-2021, lutter contre la pandémie de COVID-19 et contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- (c) Rappeler l'importance d'élargir la base des contributeurs, encourager le FNUAP à engager des discussions avec les États membres pour envisager de donner la priorité aux contributions aux ressources ordinaires du Fonds de manière ponctuelle et prévisible, conformément au pacte de financement des Nations Unies,

et encourager également le Fonds à poursuivre ses efforts de visibilité et de reconnaissance des contributions, notamment en ce qui concerne les ressources ordinaires ;

- (d) Noter l'importance d'un financement thématique flexible, car il est essentiel que le Fonds soit en mesure d'accélérer la programmation pour atteindre ses trois résultats transformateurs et les ODD, en particulier dans les domaines où les acquis en matière de développement ont été compromis par la pandémie de COVID-19 ;
 - (e) Inviter instamment les États membres à poursuivre leurs échanges avec le FNUAP, dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement, concernant l'abandon des contributions affectées à des usages très spécifiques au profit de ressources de base plus prévisibles et flexibles, en particulier pour les ressources de base, et à respecter les engagements du pacte de financement se renforçant mutuellement.
-